

Abonnements par la poste:

Édition quotidienne	
CANADA.....	\$6.00
Etats-Unis et Empire Britannique.....	\$8.00
UNION POSTALE.....	\$10.00
Édition hebdomadaire	
CANADA.....	\$2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE.....	\$3.00

Directeur: HENRI BOURASSA

Grave avertissement

D'où vient le mal — Réaction nécessaire

Le conseil central des syndicats catholiques de Montréal a décidé de faire tirer en plaquette, à plusieurs milliers d'exemplaires, la conférence de M. l'abbé Boileau, que le *Devoir* publiait ces jours derniers. Il est un passage de cette conférence qui devrait particulièrement, ce nous semble, arrêter la réflexion d'un grand nombre de lecteurs, — et pas seulement de ceux qui appartiennent au monde syndical.

"D'aucuns pourront dire, s'écriait-il à la fin de sa conférence, M. l'abbé Boileau, ET C'EST L'OBJECTION COURANTE: "Le syndicalisme est une conception magnétique et nous y entreprenons, MAIS IL Y A LE PRETRE! POURQUOI LE PRETRE SE MELE-T-IL DE CETTE AFFAIRE? Puisque ce n'est pas une association pieuse, pourquoi ne nous laisse-t-il pas faire?" Et l'orateur ajoutait: "Messieurs, cette objection est tellement courante que je suis dans la nécessité de la réfuter."

Or, notez bien que le prêtre qui parle ainsi passe sa vie avec des ouvriers, que ses collaborateurs les plus intimes sont eux-mêmes des ouvriers qui restent en contact constant avec la masse de leurs camarades, qui peuvent en recueillir les impressions, qui, de fait, en sondent quotidiennement la pensée et les sentiments. Il est donc parfaitement en état de se bien renseigner, et c'est ce qui donne à son témoignage une exceptionnelle importance.

Pour en mesurer, par ailleurs, la gravité, rappelez-vous que les ouvriers dont il s'agit ne sont ni des irréligieux, ni même, pour la très grande majorité, des indifférents. Ils appartiennent à un peuple où les relations entre prêtres et fidèles sont intimes et fréquentes. Ils sont habitués à voir le prêtre s'occuper de toutes les œuvres de bienfaisance. Ils applaudissent sûrement, pour la plupart, aux discours de Saint-Jean-Baptiste, où l'on célèbre l'alliance séculaire de notre race et du clergé.

Comment se fait-il donc qu'on ait réussi à créer dans cette foule, si religieuse encore de pratique, l'état d'esprit que signale M. l'abbé Boileau, que l'on ait réussi à y développer une pareille aversion contre l'action du prêtre dans les milieux syndicaux, une pareille méfiance contre toute intervention de sa part dans ce domaine?

Il y faut d'abord voir, croyons-nous, la conséquence directe d'une doctrine, celle de la neutralité. Sur tous les tons, on a redit aux ouvriers qu'il ne s'agissait, dans toute l'action syndicale, que de questions de piastres et de sous. Par ignorance ou par préjugé, les chefs du mouvement syndical neutre ont fermé les yeux devant ce fait, évident pour qui veut sérieusement observer, que l'acquisition et la répartition des piastres et des sous peut à tout moment soulever des questions de justice, donc de morale, donc de religion.

Du moment qu'on posait en principe que l'action syndicale n'a aucun rapport avec la morale, il devait paraître clair que le prêtre n'a non plus aucune raison particulière de paraître s'y intéresser. Et du moment aussi où il faisait mine de s'y intéresser, le prêtre courait risque de prendre tout de suite devant des esprits faussés par un principe désastreux figure d'intrus.

Ajoutez que la neutralité favorisant le contact intime, dans la vie quotidienne des syndicats, des catholiques, des protestants et de libres penseurs étrangers, cet amalgame n'était pas d'avantage de nature à favoriser l'appel au prêtre.

Le discours de M. l'abbé Boileau, en soulignant la profondeur du mal, ne fait que marquer davantage le devoir de réaction qui s'impose à tous: réaction contre un ostracisme injustifiable, réaction surtout contre une doctrine funeste et qui est la cause directe, si, à certains, elle apparaît peut-être lointaine, de cet ostracisme.

Du moment où l'on aura compris — le succès du syndicalisme catholique montre que ces idées de salut font leur chemin — que la vie du travailleur ne peut se dérouler en dehors de la morale, on aura compris aussi que le prêtre est à sa place dans le syndicat toutes les fois que la vie syndicale touche à des problèmes d'ordre moral. Et quand l'on aura reconnu ce fait, on ne tardera pas à s'apercevoir que, même dans les domaines qui ne relèvent pas directement de sa compétence de directeur de conscience, il peut rendre aux syndicats des services éminents.

Du reste, il est facile de passer ici du champ des déductions dans celui des faits, et les syndicats catholiques savent mieux que personne ce qu'ils doivent à leurs aumôniers. C'est toute une équipe d'hommes de valeur, d'une large culture générale, pourvus de relations étendues, très désintéressés, que l'Eglise met à leur service; et ces hommes, quand ils ont accompli ce qu'on pourrait appeler leur devoir d'aumônier proprement dit, — s'ils ont bien gardé de ne point prétendre imposer leurs vues dans des questions d'ordre purement technique — ne se refusent cependant à aucune des besognes utiles que leur peut demander les syndicats.

Le jour où seront dissipés les dangereux préjugés d'aujourd'hui, ceux-là mêmes qui redoutent l'entrée des aumôniers dans les syndicats seront contraints de voir en eux, non seulement des conseillers nécessaires dans le domaine de la morale, mais les plus dévoués, les meilleurs de leurs amis.

Omer HEROUX.

Billet du soir

Le goût de l'herbe

Quand renait le printemps avec le soleil d'or qui étale les champs de marguerites et met une floraison neuve aux buissons, les citadins ont la nostalgie de l'air pur et vivifiant, des espaces verdoyants, des champs émaillés, des bois ombrés et des sources claires. Et dans leurs logis sales, enfumés et noircis, remplis du tumulte de la rue, les citadins font des rêves.

Une maison blanche perdue dans un massif d'arbres. Le toit en tuiles rouges avec des lucarnes liserées d'une ligne blanche s'enfonce dans la ramure sonore de chants d'oiseaux. A travers le feuillage changeant jaillissent des raves lumineuses qui dansent sur le gazon au gré de la brise incertaine. De la galerie on entend le ruisseau qui rit sous la mousse en fuyant à travers les cailloux, dans une minuscule ravine ombreuse de buissons verts étoilés de fleurs blanches aériennes.

Les eaux ruisseuses ont une écume de perles et d'émeraudes et on l'entend se perdre dans le pré dans un chant lointain et pur. Sur les bords croissent des violettes et des iris où les libellules aux ailes de diamant et au corail d'acier vont se plantant, pendant que sur les palmes de nénuphars des grenouilles aux yeux d'or se balancent sous la caresse du soleil.

La maison n'est pas encadrée de l'abominable gazon taillé, demi-journe et ras comme un parc de ville, ce sera la nuit d'étoiles rêveuses.

mais l'herbe y croît à l'aventure avec toutes ses marguerites, ses pissenlits, avec leurs poudrettes de fées qu'emporte le vent.

La grande route n'a pas d'autos ni les nautabondes senteurs d'essence et d'huile, car elle déborde un ruban cahoteux, rempli d'ornières. Mais parfois une charrette attelée d'un boeuf au fauve pelage, roule lentement avec des crissements sonores.

C'est la paix divine, le grand silence qui baigne les oreilles fatiguées, endolories par les bruits infernaux de la ville, le grondement sourd et saccadé du tramway, le déchirement des trompes d'auto, les battoirs formidables des chevaux qui lancent sur le pavé de pierre leurs sabots ferrés.

Les citadins rêvent des malins fleurets, de l'aube qui sourit sur les collines boisées, du soleil qui flamboie et se répand en larges traînées d'or par les coulées des montagnes. Car tous les brins d'herbe ont des rubis et les arbres en secouant leurs ramures laissent ruisseler des pluies de joyaux. Puis la maison s'endort dans la chaleur torride du jour sous le bourdonnement de myriades d'insectes d'or qui tourbillonnent enivres de soleil et de lumière. Les champs fument et laissent jaillir des flammes de lumière.

Le soir viendra avec sa mélancolie infiniment douce et prenante, étreignant dans une agonie féérique, le soleil aura des rayonnements plus délicats et plus nuancés et que la brise chantera sa plaintive mélodie dans l'herbe frissonnante. Et ce sera la nuit d'étoiles rêveuses.

Mais ce n'est qu'un rêve, car les pauvres gens doivent travailler quand même et surtout si la nature est enchanter.

Et peut-être n'est-il si beau et si divin que parce qu'irréalisable, et que les citadins ne goûtent-ils pleinement la nature que pour n'avoir pu la connaître.

MARCELLUS

Bloc-notes

Le problème des langues

M. Stevens, député de la Colombie anglaise à la Chambre des communes, ancien ministre du Commerce dans le cabinet Meighen, a donné à la *Province* (de Vancouver) un long exposé de ses opinions sur le problème japonais dans l'Extrême-Ouest. Ce manifeste est divisé par questions: ce sera folie tout à fait que de créer un mécanisme qui poserait brusquement un problème identique dans l'Ouest, à l'égard des Japonais. Aucun pays au monde n'est plus généreux que le Canada dans les avantages éducationnels qu'il offre aux étrangers. — Evidemment, ce bon tour ne connaît ni la Suisse, ni la Belgique, ni l'Autriche-Hongrie, ni l'Alsace-Lorraine sous le régime prussien, ni la Turquie des Sultans: en tous ces pays, l'enseignement des langues est ou était plus libéral et plus intelligent qu'en n'importe quelle province anglaise du Canada. "Si l'on a quelque chose à faire, c'est dans le sens de la restriction et non de l'extension." Ainsi, au gré de M. Stevens, l'anglicisation des non-britanniques (y compris les Canadiens français) n'est pas assez rapide.

Le correspondant qui m'envoie cette découpe souligne le rapprochement entre la situation des Japonais et celle des Canadiens français. Il me demande de mettre "ce monsieur à sa place".

Je renvoie la balle aux néophytes québécois du tokyisme qui ont entrepris de démontrer que, pour sauver la langue française, il faut ramener au pouvoir, à Ottawa, le parti dont M. Meighen est le généralissime et M. Stevens l'un des chefs d'état-major. De ce même parti, M. Ferguson, l'un des inspirateurs du Règlement XVII, est le principal auxiliaire dans la province la plus torré, la plus anglicisante, la plus protectionniste et la plus socialiste du Canada.

L'enseignement des langues maternelles à l'école dépasse, et de beaucoup, en importance morale, intellectuelle et sociale, matérielle même, la question des monnaies et des formules bilingues, le partage des places, etc. Ceci, c'est la forme, le symbole; cela, c'est la substance, c'est le fond même du conflit des races et le secret de leur survie; c'est aussi le droit naturel des pères de famille. Il peut paraître étrange que tant de patriotes s'attachent beaucoup plus à l'accroissement qu'à l'essentiel: c'est dans l'ordre. Les esprits superficiels, et les exploiters de sentiments, trouvent toujours avantage à s'attacher à la surface plutôt qu'au fond des choses, aux formules retentissantes plutôt qu'aux principes vitaux.

La Nouvelle-Ecosse et la "protection"

Un autre ancien collègue de M. Meighen, M. McCurdy, ministre des travaux publics dans l'ancien cabinet conservateur de 1921, est allé à Toronto exposer les griefs de la Nouvelle-Ecosse contre le régime économique actuel. Il a fait avec une singulière énergie, une remarquable ampleur de vues, et surtout sans le moindre souci de plaire à un parti ou à l'autre. Il affirme que le régime protectionniste inauguré en 1878 et l'abandon graduel de toutes les activités économiques par les banques et les grandes maisons de commerce de Montréal et de Toronto, ont virtuellement ruiné la plus ancienne et, à maints égards, la plus intéressante des provinces anglophones du Canada (Je ne dis pas "anglaise"): la Nouvelle-Ecosse, fidèle à son nom et à ses origines, est plutôt écossoise qu'anglaise). M. McCurdy ne demande pas la rupture de la Confédération, ni l'adoption du parlement fédéral d'une politique contraire aux intérêts de l'Ontario et du Québec, mais il réclame énergiquement l'autonomie fiscale du groupe des provinces maritimes (ce qui entraînerait incidemment l'autonomie des provinces rurales de l'Ouest et celle de la Colombie). C'est un projet qui mérite d'être examiné. Avant d'y donner suite, tout doit être tenu pour renté aux griefs de l'Ouest et de l'Est. Mais si cela ne peut se faire sans infliger un dommage sérieux à l'Ontario et au Québec, mieux vaut décentraliser que de dominer contre leur gré, par la force éphémère du nombre, sept ou neuf des provinces canadiennes.

Ce problème épineux ne trouvera pas une solution dans la politique flottante et floue du ministère King; encore moins dans le programme malingre, borgne et boiteux de M. Meighen, dont l'unique souci semble être d'attirer à son parti l'appui et les écus d'une poignée de plutocrates aussi bornés dans leurs vues qu'égoïstes dans leurs appétits.

Cet avertissement de l'un des rares intelligents parmi les chefs de parti conservateur contemporain ouvrirait-il les yeux des autres?

Pourquoi faire? M. King annonce que son commissaire à Melbourne, M. Ross, actuellement à Ottawa, va entamer de nouveaux pourparlers avec le gouvernement australien, au sujet du traité de réciprocité entre les deux Dominions. On connaît la cause du retard: l'Australie a relevé la barrière de la "préférence" britannique; le Canada s'obstine à la tenir à ras de terre, afin de permettre aux Anglais de mieux sauter et d'enrichir nos marchés avec des marchandises fabriquées à bas prix en Allemagne, en France, en Belgique. De cela les Australiens ne veulent plus. Ils ne veulent pas non plus que le Canada devienne le canal tortueux par où leur arriveront les marchandises de contrebande fausement dénommées "britanniques". Cette situation est très claire. Pourquoi s'enquérir et négocier à nouveau? Le gouvernement n'a que deux attitudes à prendre: imiter les Australiens (et les Sud-Africains), et en finir avec cette mauvaise farce de la "préférence" sans réciprocité, ou proclamer hautement que nous tenons à honneur d'être les dindons de l'Empire.

Comme pour nous rendre plus ridicules, le premier ministre d'Australie riposte ce matin à M. King qu'il n'y a rien de plus à négocier. Le parlement australien a ratifié le traité: à nous de le prendre tel qu'il est ou de l'immoler sur l'autel de l'Empire.

La session d'Ottawa

Nos députés parlent français

Une quinzaine de discours dans cette langue depuis le commencement du débat — M. Fernand Rinfret trouve qu'il ne faut pas mettre le feu aux poudres dans la réclamation pour le français — Il expose ses idées sur le tarif qui ne sont pas taillées à l'emporte-pièce — M. Casgrain parle également en français — M. Tolmie, ancien ministre conservateur, veut que le Canada déclare sa neutralité en cas de guerre — Un progressiste, M. Lewis, réclame un impôt sur les célibataires et le dégrèvement des familles nombreuses — M. King, dit-il, donne par son célibat un mauvais exemple à la nation.

Par Léo-Paul DESROSIERS

Ottawa, le 28. — Est-ce l'effet anticipé des prochaines élections générales, est-ce l'effet d'une conversion momentanée, ou définitive, toujours est-il que les députés québécois parlent souvent en français cette année. Quinze discours prononcés dans notre langue durant le débat sur le budget, jusqu'à date, voilà certainement un record. On se croirait revenu au premier demi-siècle du régime parlementaire canadien. Félicitons tout simplement nos représentants sans trop regarder au motif qui les anime, car les résultats, dans tous les cas, seront les mêmes. Et ils seront magnifiques pour hausser le prestige de notre langue dans la capitale canadienne.

Aujourd'hui, c'est M. Fernand Rinfret, député de Saint-Jacques, et M. Pierre Casgrain, député de Montmorency-Charlevoix, qui ont parlé en français. M. Rinfret a rompu une lance avec les nationalistes sur la question des nominations et promotions de Canadiens français, de même que sur celle des publications fédérales officielles qui ne paraissent pas toujours dans les deux langues. On connaît assez les idées de M. Rinfret sur ce point. On ne peut dire qu'elles soient franchement mauvaises, on ne peut dire qu'elles soient franchement bonnes. Le député de Saint-Jacques s'imaginerait que les organes indépendants, le groupe nationaliste en particulier, ne félicitent jamais le parti libéral pour les bonnes nominations françaises qu'il a pu faire, et les autres victoires qu'il a pu obtenir. Pas moyen de faire entendre le contraire à M. Rinfret. Vous auriez beau lui apporter toute une liasse de citations et d'extraits, il ne voudra pas y croire. Voilà pour le premier point.

Pour le second, M. Rinfret trouve qu'on lui taille et qu'on taille à ses collègues trop de travail en vérité. A peine une victoire obtenue, on veut le lancer dans un autre combat et lui faire obtenir une autre victoire. On écoute même les remerciements pour lui demander d'entreprendre une autre besogne. Est-ce que la chose a quelque bon sens en réalité?

Puis le député de Saint-Jacques a peur de l'esclandre. C'est une question délicate, dit-il. Et s'il fallait soulever une controverse, tout à coup? Si l'attitude déclencherait un conflit? Non, il n'y aura pas d'incident. C'est certain, tant que M. Rinfret sera là. Le dieu de la prudence habite son âme.

Enfin il exagère les injustices que les conservateurs auraient commises envers l'élément français. Tactique fructueuse en réalité. Écoutez M. Rinfret: "Comment pouvons-nous tout faire en un an, en trois ans, en cinq ans, en vingt ans? Les unionistes ont tellement négligé notre nationalité, ils lui ont fait perdre tant de terrain, qu'il faudra des lustres pour reconquérir nos positions. Quelles positions? La rumeur a couru, en effet, que des députés qui avaient étudié la situation avaient dû remonter aux temps du vieux sir

res intelligents parmi les chefs de parti conservateur contemporain ouvrirait-il les yeux des autres?

Pourquoi faire?

M. King annonce que son commissaire à Melbourne, M. Ross, actuellement à Ottawa, va entamer de nouveaux pourparlers avec le gouvernement australien, au sujet du traité de réciprocité entre les deux Dominions. On connaît la cause du retard: l'Australie a relevé la barrière de la "préférence" britannique; le Canada s'obstine à la tenir à ras de terre, afin de permettre aux Anglais de mieux sauter et d'enrichir nos marchés avec des marchandises fabriquées à bas prix en Allemagne, en France, en Belgique. De cela les Australiens ne veulent plus. Ils ne veulent pas non plus que le Canada devienne le canal tortueux par où leur arriveront les marchandises de contrebande fausement dénommées "britanniques". Cette situation est très claire. Pourquoi s'enquérir et négocier à nouveau? Le gouvernement n'a que deux attitudes à prendre: imiter les Australiens (et les Sud-Africains), et en finir avec cette mauvaise farce de la "préférence" sans réciprocité, ou proclamer hautement que nous tenons à honneur d'être les dindons de l'Empire.

Comme pour nous rendre plus ridicules, le premier ministre d'Australie riposte ce matin à M. King qu'il n'y a rien de plus à négocier. Le parlement australien a ratifié le traité: à nous de le prendre tel qu'il est ou de l'immoler sur l'autel de l'Empire.

M. Pierre Casgrain, l'orateur suivant, croit que les conservateurs devraient être contents puisqu'il n'y a aucune réduction de tarif, cette année, et que nous avons atteint une certaine stabilité tarifaire. L'an passé nous avons eu un budget agricole; cette année le budget aide encore les pêcheurs en leur fournissant des moteurs à meilleur marché. La taxe sur l'exportation de l'électricité est en accord avec la politique du premier

H. B.

Quelle sera la politique européenne sur la question de sécurité?

L'attitude de la France pèsera lourdement dans la balance — Berlin renouvellera probablement son offre de pacte — M. Briand confèrera dans quelques jours avec MM. Baldwin et Chamberlain.

L'ancien empereur allemand célèbre la victoire d'Hindenburg — Toutes les troupes de Paris seront sur pied le premier mai.

Londres, 20. (S.P.A.) — Avec l'élection de von Hindenburg et l'avènement d'un nouveau gouvernement en France, la Grande-Bretagne doit sur la question de sécurité en Europe. Dans les milieux officiels britanniques, on croit que l'Allemagne s'en tiendra à son offre d'un pacte de sécurité avec les Alliés, offre qu'est considérée ici comme une base solide pour établir la paix permanente en Europe. On présume aussi que le nouveau président demandera au gouvernement Luthers-Siresmann de rester en fonction. C'est le gouvernement qui a fait les offres d'un pacte de sécurité reconnaissant les frontières actuelles de la France et s'engageant à ne pas recourir aux armes pour changer les frontières avec la Pologne.

M. BRIAND IRA A LONDRES

Dans les milieux officiels, on est sous l'impression que la politique future dépend pour beaucoup de l'attitude de la France. Il est probable que M. Briand viendra à Londres dans une quinzaine de jours pour continuer avec le gouvernement britannique les conversations commencées entre MM. Herriot et Chamberlain relativement à la sécurité en Europe occidentale. On croit que le gouvernement français n'a pas l'opinion que manifeste la presse française sur les résultats de l'élection d'Hindenburg.

LE RAPPORT DE FOCH

Paris, 20. (S.P.A.) — La Conférence des ambassadeurs alliés s'est réunie au ministère des affaires étrangères, ce matin, pour recevoir le rapport du maréchal Foch sur les violations des clauses de désarmement du traité de Versailles par l'Allemagne. On a décidé de réviser ce rapport aux différents gouvernements intéressés. Toute décision quant aux mesures prévues dans ce document sont donc remises jusqu'à ce que les représentants des pays alliés aient reçu des instructions de leurs gouvernements respectifs.

GUILLAUME JUBILE

Doorn, 20. (S.P.A.) — On apprend que l'ex-empereur Guillaume, à son château, hier soir, a exposé la signification et l'importance de l'élection d'Hindenburg quant à la restauration de la monarchie. L'empereur a donné un excellent état d'esprit, Guillaume II a parlé pendant 90 minutes. Du vin a été distribué aux assistants pour célébrer cette victoire.

Malgré cette célébration, des personnes bien informées disent que la victoire d'Hindenburg affectera moins l'ancien empereur que le prince héritier dont les activités et l'influence dans les milieux militaires augmentent constamment.

LE PREMIER MAI A PARIS

Paris, 20. (S.P.A.) — Soulevés par l'assassinat de jeunes gens la semaine dernière, les autorités ont pris des précautions extraordinaires pour maintenir l'ordre le premier mai. On a décidé que toutes les manifestations seront interdites.

M. Casgrain ne croit pas que le pays se porte trop mal. Il y a de la construction en abondance à Montréal, à St-Jacques et à La Malbaie, on parle d'établir de nouveaux moulins à pulpe. On dit, il est vrai, que les Canadiens s'en vont aux Etats-Unis. Ils ne s'en vont pas en aussi grand nombre qu'on le dit tout d'abord, et ensuite ceux qui partent feraient mieux de rester ici car la situation économique des Etats-Unis n'est pas bonne. Une immigration restreinte, d'un autre côté, est tout ce qu'il nous faut.

M. Casgrain parle aussi de la situation ferroviaire. Québec doit payer aujourd'hui pour les bords des autres provinces en matière de construction de chemin de fer. Elle a aussi moins de chemin de fer par tête que les autres provinces. Pourtant on lui refuse les embranchements dont elle a besoin, on lésine sur le service, comme ailleurs, on refuse d'entreprendre toute construction nouvelle, d'établir de nouveaux services, de servir des territoires de colonisation, de prendre à charge le chemin de fer de la Baie des Chaleurs, etc.

La plus grande question devant le pays est celle de l'amalgamation. Le peuple veut une solution, mais favorise peut-être celle qui ne donnerait pas la nationalisation au pays, mais il faudra veiller aux conditions.

M. Casgrain fait aussi un plaidoyer pour le développement du port de Québec.

LE DR TOLMIE

Le Dr Tolmie, ex-ministre de l'Agriculture, dans le cabinet conservateur, fait un long discours sur toutes sortes de questions. Il parle spécialement de la mortalité infantile. Le Canada occupe le 11^e rang dans le monde avec 86,8 décès par 1,000 naissances. C'est trop, et il faudrait faire quelque chose.

H. B.

Rédaction et administration: 336-340 NOTRE-DAME EST

MONTREAL

TÉLÉPHONE: Main 7460

SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121

Administration, Main 5133

FAIS CE QUE DOIS!

les troupes de Paris seront prêtes à intervenir et que des agents de police en motocyclette parcourront la ville sans interruption.

Le service de taxis ne fonctionnait pas, l'union des chauffeurs ayant déclaré une grève d'une journée à l'occasion du premier mai.

LES OUVRIERS ALLEMANDS CHOMERONT

Berlin, 20. (S.P.A.) — Un comité de la Fédération des unions ouvrières allemandes a publié un appel dans le journal socialiste *Vorwärts* demandant à tous les employés de s'abstenir de travailler le premier mai.

L'union ouvrière nationaliste, qui a appuyé von Hindenburg, a publié un manifeste disant qu'il est inutile de célébrer l'Internationale parce que même les gouvernements socialistes européens sont engagés dans une bruyante politique militariste. On dit que cette suggestion de cesser le travail le premier mai n'est qu'une rumeur envers les travailleurs allemands.

DEVLIN ET MCALLISTER SIEGENT

Belfast, 20. (S.P.A.) — Les deux députés nationalistes Joseph Devlin et Thomas McAllister ont pris leur siège au parlement de l'Ulster aujourd'hui. Ils sont les premiers nationalistes à agir ainsi. Le premier ministre sir James Craig leur a souhaité la bienvenue.

Au cours d'une réunion récente, les nationalistes de l'Ulster avaient décidé de ne pas attendre la décision de la Commission des frontières pour siéger au parlement.

M. WILSON N'EST PAS INTERVENU

Sofia, 20. (S.P.A.) — Le ministre plénipotentiaire américain en Bulgarie, M. Charles S. Wilson, a nié catégoriquement les assertions des députés travaillistes britanniques voulant qu'il soit intervenu, officiellement ou non, auprès du gouvernement bulgare pour que celui-ci modère la répression contre les auteurs présumés de l'attentat de la cathédrale *Sveti Krat*.

Le terroriste qui a tué le secrétaire d'une municipalité au moment où on tentait de l'arrêter, il y a quelques jours, a été tué le même jour par la police. Il s'était réfugié dans une maison près du canal où il cherchait à se défendre avec un fusil et un pistolet. Des agents de police sont allés le chercher.

CONSTANTINOS A ABDIQUE

Londres, 20. (S.P.A.) — Une dépêche d'Athènes à l'*Exchange Telegraph* dit que le grand patriarche Constantinople, il y a quelques semaines, a consenti à abdiquer après une entente signée entre les gouvernements de Grèce et de Turquie.

Une dépêche annonçait la semaine dernière la conclusion d'une entente entre la Grèce et la Turquie pour régler tous les problèmes affectant ces pays.

Les grandes nations qui bordent le Pacifique, continue M. Tolmie, se préparent à la guerre. Le Japon et les Etats-Unis s'arment lentement. Le Canada risque d'être pris dans le conflit, s'il n'annonce pas sa neutralité en cas de guerre. Et il doit annoncer sa neutralité, car une guerre serait trop désastreuse pour lui. Ses ports du Pacifique sont sans défense.

M. Milne, un progressiste, dit que la dette du Canada, à part la dette de guerre a augmenté de 135 pour 100 depuis 1911, que les libéraux sont aussi protectionnistes que les conservateurs, et que la réduction des droits sur les pampelousses n'aidera pas beaucoup aux fermiers.

UN IMPOT SUR LE CELIBAT

M. Lewis, progressiste, impose une taxe sur les célibataires à partir de 25 ans pour soulager un peu les Canadiens qui ont une nombreuse famille. Une famille est toujours coûteuse et nécessite de nombreuses sacrifices. Ceux qui en font ont mérité l'aide et l'encouragement. Sur ce point c'est un mauvais exemple qu'offre le premier ministre du pays, dit-il. M. Lewis imposera aussi une taxe sur les billets de parties de hockey, sur les objets de luxe dont l'importation est favorisée par le traité français, sur les bijoux, sur les radios et augmentera les droits d'accise sur les cigares et les autos canadiennes. Tout cela afin de réduire notre dette.

(Suite à la page 2)

Deux morts

Le courrier d'Europe de ce matin nous apporte la nouvelle de la mort de deux hommes dont les noms sont bien connus au Canada: Jules Dablaye, le dénonciateur des scandales du Panama, et l'historien Marius Ségret. Tous deux étaient des catholiques notoires.

LA SESSION D'OTTAWA

(Suite de la première page)

Plusieurs autres orateurs ont pris la parole. M. Ernest Lapointe, ministre de la justice, parlera demain. Le quorum n'est pas toujours en bon état par le temps qui court.

Léo-Paul DESROSIERS.

P.S. — C'est par inadvertance que nous avons fait parler M. Saint-Père, député d'Hochebaga, en anglais sur le budget, jeudi dernier. M. Saint-Père a parlé en français et non en anglais.

LA MOTION TURGEON AU SENAT

Senat, 28 avril. — L'honorable sénateur Turgeon a parlé hier sur sa résolution demandant au gouvernement de ne pas amender la constitution du pays sans, au préalable, obtenir le consentement de toutes les provinces qu'un tel changement affecterait. «La confédération, dit-il, est un traité sacré entre les provinces, en vertu duquel les minorités sont protégées, et par conséquent le parlement d'Ottawa n'a pas le droit d'amender les droits des provinces, sans leur consentement. Le pacte fédératif fut signé par chacune des provinces, lors de la confédération, et est par là fait même, inaltérable sans le consentement des parties contractantes. La confédération est née de la demande de la population ontarienne, et les autres provinces de la confédération, ont accédé à cette requête à condition qu'une deuxième chambre fût créée, avec le pouvoir d'amender les lois et aussi de protéger les petites provinces, à qui, on a accordé plus de représentants, dans cette chambre haute que ne le commandent leurs populations.»

Cette chambre telle qu'instituée protégeait les petites provinces de même que les droits nationaux et religieux des minorités. Il est déplorable de constater avec quelle légèreté un grand nombre de citoyens canadiens et même de journaux ont parlé, ces derniers temps, de la constitution du pays. On ne semble pas comprendre que cette constitution est un pacte sacré qui ne doit pas être traité comme un simple chiffon de papier. On va convoquer bientôt une conférence provinciale. Une semblable conférence fut convoquée en 1906, et à cette époque, l'hon. Turgeon fit à sir Wilfrid Laurier le même appel qu'il fait aujourd'hui à son successeur en faveur des minorités.

Tout changement dans notre constitution serait dangereux pour la province de Québec et pour les Provinces Maritimes. Dans une lettre au sénateur Turgeon, sir Wilfrid Laurier déclarait que le seul moyen de sauvegarder les droits des minorités, serait de ne jamais tenter de modifier la constitution canadienne sans le consentement de toutes les provinces du Dominion.

On dit aujourd'hui que notre constitution est trop vieille et désuète. Ce n'est pourtant pas l'avis de M. Turgeon, qui est convaincu de la sagesse des pères de la Confédération, qui, voyant la population canadienne augmenter, reconnurent la nécessité d'instituer un Sénat, dont la raison d'être se précisa d'avantage de jour en jour, à mesure que la population augmenta.

M. Turgeon ne voit pas comment la disparition du Sénat serait pour le pays une économie. Bien au contraire, son existence, dans le passé a épargné au Canada des dépenses considérables. Par exemple le chemin de fer du Yukon et la marine. L'abolition du Sénat entraînerait la dissolution de la Confédération.

En terminant, il fait un chaleureux plaidoyer en faveur de la conservation de notre constitution. Il se déclare en faveur de la nomination du gouverneur général par le gouvernement fédéral et de la conservation de notre droit d'appeler au Conseil privé. M. Turgeon est opposé à un Sénat électif, qui perdrait, par le fait même de son élection, l'indépendance politique qui lui fait honneur actuellement. Il n'est pas moins opposé à la nomination des sénateurs par les provinces ce qui donnerait aux membres de la Chambre haute, une conception plutôt provinciale que nationale de leurs devoirs.

Le sénateur Turgeon espère que la prochaine conférence provinciale, qui devra décider du sort de la Chambre haute, sera aussi sage et prudente que le furent les pères de la Confédération.

M. Thomas Chapais propose l'ajournement, et la Chambre s'ajourne à 3 heures cet après-midi.

Le «Devoir» n'appartient à aucun parti. Il n'a d'intérêt à vous vanter ni à vous louer.

Décès

ARCHAMBAULT. — A Hochebaga, le 28 avril 1925, à l'âge de 63 ans, 7 mois et 4 jours, est décédé Adèle Desjardins, épouse de Joseph Archambault, ancien contremaître à la Dominion Textile. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er mai. Le convoi funéraire partira de la demeure de son époux, no 126 rue Aylwin, à 8 h 30, pour se rendre à l'église St-Rédempteur, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

SERVICE ANNIVERSAIRE

FORTIER. — Le 30 avril, à huit heures et quart (h. 45), à la chapelle de Notre-Dame de Lourdes, en face de l'église St-Jacques, rue St-Catherine est, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Yves Fortier. Parents et amis sont priés d'assister.

Directeur de funérailles

Geo. VANDELAC

Service d'ambulance

Bélair 1205 70 Rachel Est

La Société Coopérative

DE FRAIS FUNÉRAIRES

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Assurances Funéraires

EST 1235

243, RUE SAINT-CATHERINE EST

La Minute Gaie



BERLUOT SAUVETEUR

Une femme s'est jetée à l'eau. Berluot, n'écouter que son courage, plonge et la ramène sur la rive.

Mais la désespérée se dirige vers un arbre et s'y pend.

Berluot la regarde sans broncher. Un passant décroche la malheureuse et reproche véhémentement à Berluot son inertie.

—Comment, vous voyez une femme qui se pend et vous ne bougez pas?

—Je croyais qu'elle s'était accrochée à un arbre pour se sécher.

POULET DE GRAIN
A table chez Durapiat. On sert une volaille microscopique.

—C'est un poulet de grain, annonce le célèbre pingre.

—Je crois plutôt, murmure un invité, que c'est un grain de poulet.

PENSEES
Le dernier mot de l'intelligence est une humble requête à la bonté d'une requête passionnée et douloureuse.

SUARES
* * *

Ceux qui ne se rétractent jamais, s'aiment plus que la vérité.

JOUBERT

Le projet de règlement du lait

A LA SOCIÉTÉ MÉDICALE DE MONTREAL

Le projet de règlement du lait que nos échevins ont enfin commencé à discuter veut modifier les lois déjà existantes dans le but de protéger la santé des enfants et des citoyens de la ville de Montréal, fauchés par certains produits impurs mis sur le marché. Un grand nombre de médecins qualifiés ont déjà donné leur opinion sur cette question: tous s'accordent sur ce point: la réglementation du lait est nécessaire et la pasteurisation obligatoire. La Société Médicale de Montréal, société s'occupant exclusivement de questions scientifiques, ne dédaigne pas les questions hygiéniques. Aussi n'a-t-elle pas voulu rester en arrière dans le conflit: petits laitiers vs. petits enfants. Dans une séance précédente, la tuberculose des bovins fut mise sur le tapis. Les statistiques citées furent effrayantes.

Il était donc logique d'aborder la pasteurisation du lait. Le 3 mars 1925, il a été proposé par le docteur J.-A. Beaudoin, secondé par le docteur A. Savard, que la Société Médicale de Montréal recommande au Conseil de la ville de Montréal d'adopter les règlements du lait tels que préparés par le directeur du Bureau de Santé de la ville. CE QUI FUT ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

Ces faits parlent par eux-mêmes. Que ceux dont l'intérêt exclusif est de querir ou de protéger la santé de leurs semblables soient aussi unanimes et aussi catégoriques sur la question de pasteurisation du lait voilà qui ne permet guère aux autres de différer par l'ignorance ou par des intérêts particuliers et mesquins.

Roméo B. Boucher.
Docteur en médecine de l'Université de Paris, médecin de l'hôpital Notre-Dame.

Nouveaux décorés

Le «Canada» de ce matin publie la nouvelle suivante:
«Nous avons appris de source autorisée que le gouvernement français vient d'accorder des décorations à seize de nos concitoyens.

«Des seize nouveaux décorés, trois sont faits Officiers de l'Instruction Publique et treize Officiers d'Académie. Les nouveaux Officiers de l'Instruction Publique sont l'honorable Juge Adjoint Rivard de la Cour d'Appel, de Québec, et les docteurs Albert Lesage et William Verr, de Montréal. Les nouveaux Officiers d'Académie sont les docteurs Ernest Gendreau, Eugène Latreille, Hector Aubry, de Montréal, Mlle Tourne, (Madame Furness), de Montréal; M. Emilien Daoust, membre de la Commission du Port de Montréal; M. Paul Morin, poète et secrétaire de l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal; Madame Bengel, (Sœur Sainte-Anne-Marie, de la Congrégation Notre-Dame, de Montréal; M. Georges Vattier, de Montréal; M. Joseph Sirois, notaire de Québec; M. L.-P. Geoffron, greffier de l'Assemblée Législative de Québec, le docteur Nadeau, de Québec; M. N. Chamvagne, ancien maire d'Ottawa, et Madame veuve Cornu, de Montréal.

Le tarif McKenna et le Canada

Ottawa, 29. (S.P.C.) — Les principaux produits canadiens qui bénéficieront du rétablissement du tarif McKenna quant à certains articles sont le sucre, le tabac et les automobiles. Les vins canadiens en profiteront aussi dans une certaine mesure. Comme il y a un an, les producteurs américains d'automobiles seront donc dans l'obligation de faire leur commerce d'exportation en Grande-Bretagne par l'intermédiaire de succursales canadiennes et cette industrie reprendra toute l'importance qu'elle avait avant que le tarif McKenna fut aboli par le parti travailliste de Grande-Bretagne.

Chapelle de Marie Réparatrice

Jeudi le 30 avril, heure sainte de 8 à 9 heures, office du Sacré-Cœur, amende honorable, chant du Paro.

Du 1er au 9 mai, neuvaine solennelle de réparation; chaque soir à 8 heures, sermon par le Rév. Père Dorozi, O.M.I.; le salut est ensuite chanté par les différentes chorales de la ville. Samedi, 2 mai, à 4 heures, heure d'adoration chantée par le chœur des aveugles de Nazareth.

Conseil pratique aux femmes surmenées



MME C. E. CHAPMAN, 1920 RUE ELIN, NEW ALBANY, IND.

CHACQUE jour de chaque semaine, l'épouse-mère fatiguée, surmenée, travaille rudement, balaye, époussette, fait la cuisine, le nettoyage et le repassage. Quoi d'étonnant qu'un jour, une faiblesse comme celle de Mme Champagne se déclare, et qu'alors l'épouse-mère paie ses efforts d'affection par une faiblesse physique, des douleurs, résultat naturel du surmenage?

Les femmes affligées de faiblesse, douleurs, maux de tête et de dos, nervosité, irritabilité et mélancolie, s'intéresseront à la lettre de Mme Chapman, et devraient réaliser que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, fait de racines et d'herbes, est spécialement adapté pour améliorer cet état.

Voilà ce que dit Mme Chapman dans sa lettre:

New Albany, Ind. — «J'ai pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham pour la faiblesse — due au surmenage — dont beaucoup souffrent et dont j'ai souffert moi-même. Ne pouvant travailler, ma sœur me conseilla ce remède. Aux premiers jours les douleurs diminuaient, et je ne souffrais plus après en avoir pris quelques bouteilles. Je fais tout mon travail, et recommande fortement le Composé Végétal à celles qui souffrent de maux féminins. Hier, une amie qui sait le bien que j'en ai retiré, m'appela au téléphone pour savoir ce qu'elle devait demander à la pharmacie, ayant l'intention de l'essayer.» — Mme C. E. Chapman, 1920 rue Elin, New Albany, Indiana.

Un autre cas de prostration nerveuse

Maisonville, Montréal. — «J'étais toujours fatiguée et lourde, avec faiblesse de dos et douleurs au côté droit, et j'eus une prostration nerveuse. Une amie m'a donné la moitié d'une bouteille du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, pour essayer. Il m'a fait tant de bien que j'en prends depuis, chaque fois que j'en sens le besoin. Je suis un mois ou deux sans en prendre, mais lorsque j'ai mal à la tête, ou autre indisposition, je recours à ma bouteille. Je le recommande pour les maladies féminines, et presque toutes mes amies en ont chez elles.» — Mme J. Cartmill, 351 Troisième Avenue, Maisonville, Montréal, P.Q.

Des milliers de femmes doivent leur santé au

Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

LYDIA E. PINKHAM MEDICINE CO., LYNN, MASS.

Le discours de Churchill

Londres, 29. (S. P. A.) — Le discours du budget de M. Churchill a généralement été bien reçu par la presse britannique. Seul le *Daily Express* qui est contre les changements effectués à propos de l'impôt sur le revenu, dit que c'est un mauvais budget et le *Daily Mail* doute que le moment soit propice au retour de l'étalon d'or.

Parce que la livre n'est pas encore au pair à New-York, le *Times* croit qu'on doit s'attendre à voir bientôt des expéditions d'or de Grande-Bretagne aux Etats-Unis. Le *Morning Post* dit que le rétablissement de l'étalon est une spéculation sur l'avenir, mais que cela facilitera la situation actuelle. Le *Daily News* assure que les industriels craignent qu'il ne résulte une baisse importante des prix à la suite du rétablissement de l'étalon d'or, mais il croit que c'est encore la mesure la plus sage. Le *Westminster Gazette* croit que c'est encore la mesure la plus pratique à l'époque actuelle.

A VERDUN

LE BANQUET A L'ECHEVIN ALLARD.

Un groupe de citoyens de Verdun a fêté, hier soir, la huitième réélection par acclamation de M. Casimir Allard, représentant du quartier no 1. Le banquet a eu lieu dans la salle de l'hôtel de ville. L'échevin Cohn, M. J.-A. Leclair, M. P.-A. Laffleur, député de Verdun au parlement provincial, M. L.-A. Rivard, l'échevin Gabias, de Montréal, le maire Dupuis, de Verdun, ont porté des toasts. M. Allard a répondu aux vœux qu'on lui adressait par un bref discours, fort applaudi.

M. Laffleur, qui avait à porter la

M. Caillaux se prépare

LE MINISTRE DES FINANCES FRANÇAIS ADRESSE UNE LETTRE A SES COLLEGUES DU CABINET

Paris, 29. (S. P. A.) — Le ministre des finances, M. Caillaux, a fait tenir une lettre à ses collègues du cabinet pour leur demander de lui faire connaître, d'ici une vingtaine de jours, leur prévisions budgétaires pour l'année 1926. Le budget de l'année n'est pas encore voté par le parlement et le nouveau ministre des finances s'occupe déjà du budget de l'année suivante.

A tous ses collègues il recommande de réduire à un strict minimum les dépenses prévues pour l'année prochaine. De nouveaux sacrifices seront demandés au peuple et il faut ne dépenser que pour des choses essentielles. Il demande aussi de n'employer que le nombre nécessaire de fonctionnaires afin qu'on ne paie pas inutilement des salaires à des personnes qui ne travaillent pas tout le jour.

Remise de décorations

Québec, 29. (D.N.C.) — La remise des décorations aux trois nouveaux chevaliers de la Légion d'Honneur a eu lieu, hier. Une assistance nombreuse a félicité M. l'abbé Camille Roy, M. le Dr Arthur

Rousseau et M. le Dr Arthur Vallée.

M. le baron de Vitrolles a voulu profiter de cette occasion pour annoncer que quatre autres Québécois étaient honorés.

Bulletin No 10

? Un Concours ?

Et de magnifiques prix.

Chaque courrier nous apporte de nouveaux dons de la part nos annonceurs. Le concours, dont les détails seront donnés prochainement, provoque un très vif intérêt.

Voici les dernières lettres reçues:

Je suis heureux de prendre part à l'organisation de votre concours en vous faisant parvenir une carquette en «Wilton anglais», dessins orientaux. Cette carquette a été choisie pour plaire; mais le but étant de donner le plus de contentement possible au gagnant, elle pourra être échangée à sa valeur pour un autre patron au choix.

Nul doute que votre concours sera un succès.

Veuillez agréer mes salutations.

L.-N. MESSIER

Je ne saurais qu'approuver l'idée que vous avez eue d'un concours de

Je suis heureux de vous offrir en prix une caisse d'Eau de Vichy Limonade de 50 grosses bouteilles, que vous pourrez donner à l'un de vos gagnants.

J.-Alfred OUMET, Importateur.

Le concours de est une excellente idée et m'intéresse.

Ma prime consistera en une paire de chaussures au chola.

STEWART-DUSSAULT, par Thomas DUSSAULT.

Merci à ces donateurs.

Ayez l'œil sur le journal. Les détails du concours paraîtront prochainement.

Le bulletin no 11 paraîtra jeudi.

Abonnements de vacances

Nous recevrons à partir du 1er mai des abonnements de vacances aux prix avantageux suivants:

Un mois 50 sous

Deux mois 90 sous

Trois mois \$1.25

Du 1er mai au 1er septembre (4 mois) \$1.50

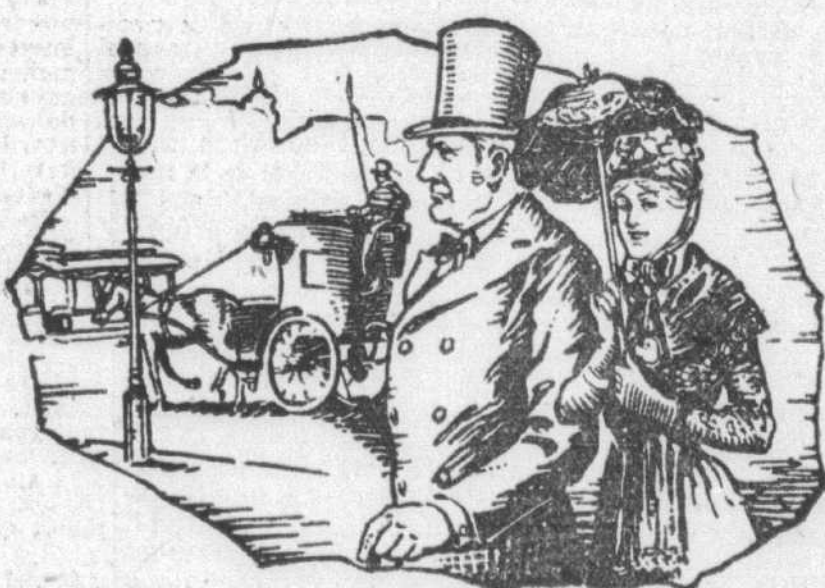
La livraison se fera par la poste.

Ces abonnements sont payables d'avance par chèques au pair acceptés. Ecrire à

ABONNEMENT -- LE DEVOIR

Boîte postale 4020

Montréal



Il y a 45 ans Aujourd'hui!

C'EST aujourd'hui le 45e anniversaire de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada. Depuis le 29 avril 1880, alors que la Compagnie était incorporée par une loi spéciale de la Législature, les temps ont beaucoup changé. Ces changements, le téléphone a contribué dans une large mesure à les amener.

A la fin de sa première année d'existence, la Compagnie de Téléphone Bell du Canada comptait 2,100 téléphones. Dès 1890 il y en avait 19,350, c'est-à-dire neuf fois plus. En 1900 ce nombre avait doublé—38,360—et en 1910 ce dernier chiffre avait quadruplé—133,910. A la fin de 1920 le nombre des téléphones atteignait 377,000, presque trois fois le chiffre de 1910.

Aujourd'hui, date de son 45e anniversaire, la Compagnie compte dans Québec et Ontario au delà de 545,000 téléphones et plus de treize mille employés. Pour chaque téléphone en opération il y a quarante-cinq ans, on en compte aujourd'hui plus de 250.

Ainsi la téléphonie en multipliant les facilités de communication a agrandi de beaucoup le champ des activités humaines. Chaque nouveau téléphone vient augmenter la valeur du service téléphonique pour les postes déjà existants.

F. G. WEBBER,

Gérant.



Collectionnez les Cartes Illustrées



COLLECTIONNEZ LES CARTES ILLUSTRÉES
POUR CHAQUE SÉRIE COMPLÈTE — DE CES CARTES — (53 AVEC LE JOKER)
NOUS VOUS ADRESSERONS UN JEU DE CARTES
"British Consols"
GRANDEUR RÉGULIÈRE
ADRESSEZ
British Consols
CASIER POSTAL 306
MONTREAL, CANADA
EN VOUEUR JUSQU'AU 15 MARS 1926

Cigarettes British Consols

Page du Foyer

Notre vestiaire

Il n'a pas besoin d'être surchargé, si nous menons une vie simple. Il paraît qu'avec trois vêtements neufs par saison, une femme qui sait choisir peut se classer élégante, d'une élégance qui n'est pas compliquée, évidemment, mais satisfaisante. Ces trois vêtements diffèrent naturellement suivant les saisons. L'été, nous avons besoin surtout de petites robes simples. Le printemps, un tailleur ou un joli manteau, une robe d'après-midi, une robe du soir. La robe du soir, nous l'aurons cependant eue plutôt l'hiver, et cela permettra au printemps d'avoir deux robes d'après-midi, l'une plus habillée, l'autre unie, sans cérémonie.

Pour le tailleur, si l'on ne doit le renouveler qu'après quelques saisons, il sera bon de ne pas le choisir à la légère; ne pas adopter une couleur éclatante dont la mode sera tout de suite passée, acheter un tissu neutre, de bonne qualité, mais sans fantaisie. Mettons le prix sur la coupe, c'est beaucoup plus sage.

Pour une toilette d'après-midi, le noir est

pratique, il sied aux jeunes comme aux plus âgées, il ne date pas; les soies, les crêpes noirs sont tout à fait riches et élégants. On peut y joindre cette année le satin. Et cette année, le noir est aussi de la plus grande élégance. Le manteau de soie est très populaire et il est pratique à la fois. Il ne se défraîchit pas vite et il peut se porter en toute circonstance.

A part ces trois vêtements, il me semble bien cependant qu'il doit en falloir un quatrième par saison ou par deux saisons! Une robe d'intérieur ou un déshabillé. Il est joli que dans la maison la femme s'arrange pour être plaisante à voir, autant qu'il est laid, qu'au contraire, elle réserve tout son chic pour le dehors, et soit mise avec un débraillé honteux pour le personnel du foyer! Ceci est une très mauvaise note et qui fait tort à la femme auprès de son mari, ou de ses pères, ou de ses enfants.

Une femme doit faire preuve de sagesse dans sa toilette comme dans ses actes.

Cousine GILLETTE.

Les Fourrures Emmagasinées chez Desjardins sont en Sûreté

Vous n'êtes plus inquiets quand vous partez pour le théâtre ou que vous fermez la maison pour l'été. Elles sont à l'abri du feu, des mites et des voleurs. Nous allons les chercher et nous les assurons, pour vous les remettre à l'automne, moyennant le paiement de:

2% sur une évaluation de \$500.00 ou plus.

3% sur une évaluation moindre

TELEPHONEZ Est 1614

FOURRURES D'ETE

Renards — Toutes les nuances.

CHAS DESJARDINS & C^{ie}

1170 RUE ST-DENIS

PRÈS STE-CATHERINE

COLOREZ-LE AVEC LES "TEINTURES DIAMOND"



Vous avez avec les "Teintures Diamond", la garantie de pouvoir teindre et nuancer à la perfection à domicile. Pour obtenir des teintes douces, nuances délicates, plongez simplement le tissu dans l'eau froide; pour avoir des couleurs riches et permanentes, faites bouillir. Chaque paquet de 15 cents contient un mode d'emploi si simple que n'importe quelle femme peut teindre ou nuancer en neuf lingeries, soies, rubans, jupes, blouses, robes, manteaux, bas, chandails, draperies, couvertures, tentures et tout autre article.

Achetez les "Teintures Diamond", pas d'autres, et dites à votre pharmacien si le tissu que vous voulez colorer est de laine, de soie, de toile, de coton ou mélange.

prolonger la durée du bois, des méthodes à employer et des résultats qui en sont le couronnement. Elle sera illustrée de nombreuses projections lumineuses.

Cette conférence commencera à 8 h. 15 et aura lieu à la salle de l'Institut, 176, rue Mansfield. Invitation générale.

Incendie à la brasserie Molsons

Un incendie a éclaté à la brasserie Molsons, rue Notre-Dame, est, hier soir, vers 7 heures. Il a fallu sonner deux alarmes. L'incendie a été éteint une heure plus tard. Les pompiers Girard et Lapierre ont été asphyxiés et ont été transportés pour traitement à l'hôpital Général. Ils se sont rétablis rapidement. Les dommages sont considérables. On ignore l'origine du feu.

Chemin de fer Pacifique Canadien

Modifications dans le service des trains entre Montréal-Toronto-Hamilton.

A partir de dimanche 3 mai le train No 41, partant de Montréal, (gare Windsor) à 10 h. du soir circulera tous les jours au lieu de tous les jours samedi excepté, se rendra à Hamilton au lieu de Toronto seulement et comportera le wagon-lit

Les Occasions du Jeudi CHEZ EATON

Magasins Ouverts de 9 a.m. à 5.30 p.m.

Nous ne donnons pas les prix comparatifs dans nos annonces, excepté pour les occasions du jeudi et seulement si les marchandises ont été auparavant en magasin, et offertes et vendues au prix appelé "régulier".

Les occasions du jeudi pour lesquelles les prix comparatifs ne sont pas indiqués, sont des achats spéciaux et de la nouvelle marchandise dont les prix sont marqués pour répondre au principe Eaton sur ce qu'est une "Occasion du Jeudi".

Une étiquette en rouge et blanc, indiquent une Occasion du Jeudi, signifie toujours une occasion sans pareille — sans oublier notre garantie "Argent remis si la marchandise ne satisfait pas".

Quelques-unes des Occasions pour Jeudi

Robes de "Broadcloth" "Martha Washington" Jeudi, 3.95



Nous n'avons pas à insister sur la qualité de ces robes, car la marque "Martha Washington" est connue de chacune.

Modèles à lignes droites, avec col rond ou sport, ceinture et poches coupées. Trois jolis modèles en tout, en combinaisons de rayures variées sur fond vieux rose, bleu, fauve, sable, orchidée, mandarine et mais, ainsi que quadrillés de fantaisie sur fonds blancs.

Au deuxième, chez Eaton.

THE T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL

Gants et Gantelets

de soie pour dames Deuxième qualité Jeudi, .69

C'est un achat spécial dans lequel vous pouvez choisir de très beaux gants de soie en les modèles et couleurs à la mode.

Gants à bout des doigts double, simple ou double épaisseur, dessus bien brodé, et deux fermoirs. Longs gantelets de soie présentant les effets les plus charmants qui plairont à celle qui connaît l'importance du gant dans la toilette.

Toutes les couleurs à la mode comprenant castor, mode, gris, brun et blanc.

Toutes les pointures. Au rez-de-chaussée, chez Eaton.

2208 paires de Bas en Fibre de Soie pour dames

Jeudi, .45 la paire ou 3 paires pour 1.25

Bas sans couture, avec talons et pointes renforcés, et entrée élastique. En noir, blanc, champagne, chamois, argent, nickel, et autres nuances.

Toutes les pointures dans chaque couleur. Au rez-de-chaussée, chez Eaton.

La Bonne Cuisine

CONFITURES DE CERISES

Cerises et sucre à quantité égale font une confiture d'un délicieux rare. Si les noyaux ont été enlevés aux cerises, placez-les dans un sac en toile que vous ferez bouillir avec le fruit. C'est sur les noyaux qu'il faut compter pour obtenir ce goût particulier et si agréable dit "gout d'amande". Cuissez pendant environ une heure jusqu'à ce que la confiture devienne compacte sur la cuillère. Versez dans de petits pots et couvrez.

GATEAU A ETAGES

1/4 tasse de beurre, 1/4 tasse de sucre, 2 oeufs, 2 tasses de farine tassée, 3 cuillerées à thé de poudre à pâtisserie, 1/4 cuillerée à thé de sel, 2-3 tasses de lait, 1 cuillerée à thé de vanille. Délayez bien le sucre et le beurre. Ajoutez les jaunes des oeufs battus. Ajoutez à la farine la poudre et le sel puis sassez 3 fois. Mélangez avec le lait. Finalement, ajoutez l'essence puis les blancs des oeufs qui auront été montés en neige. Couvrez avec un glacé bouilli ou un glacé au chocolat.

MACARONS

1/4 lb. pâte d'amande, 3 oeufs (blancs), 1/4 tasse de sucre en poudre, 1/4 cuillerée à thé d'essence d'amande. Mélangez la pâte d'amande avec

Conseils pratiques

NE DITES PAS

Ne dites pas: je m'en rappelle, mais je ne le rappelle ou je m'en souviens.

Ne dites pas: j'ai traversé le pont (à moins que vous ne soyez allé d'un parapet à l'autre), car ce n'est pas le pont que vous traversez, mais la rivière ou la route qu'il domine.

Dites: j'ai passé le pont.

Ne dites pas: en face la maison, mais face à la maison ou en face de la maison.

Ne dites pas: j'ai lu sur le journal, mais j'ai lu dans le journal.

Ne dites pas: j'ai à choisir entre deux alternatives, mais entre deux solutions. Ou dites: j'ai été placé dans cette alternative: ou ceci, ou cela.

Ne dites pas: de manière à ce que, mais de manière que.

Ne dites pas: une astérisque, ce qui constitue une double faute et de syntaxe et de prononciation, mais un astérisque.

Ne dites pas: nous allons partir à Narbonne, mais partir pour.

Ne dites pas: le but qu'il se proposait de remplir, mais d'atteindre. On atteint un but, on ne le remplit pas.

Ne dites pas: j'ai laissé la clé après la porte, mais à la porte, ou, mieux: dans la serrure.

Nouvel apprêtage

Si vous choisissez l'une de ces jeunes et superbes dindes grasses pour demain — et nous vous le recommandons très fortement — essayez un nouveau mode d'apprêt. Les pommes et les raisins en font un délicieux. Coupez les pommes en cubes tassez-les tant que vous le pouvez. Elles cuiront à la perfection sans sans se défaire, pendant le temps que la volaille brunira. Téléphonez-nous tandis que vous y songez; commandez une belle dinde et faites cet essai.

Dindes grasses à rôtir, la livre 35
Longes de porc nourri aux pois, la livre 34
Côtelettes de veau de choix, la livre 30
Fraises mûres, la boîte 25

Livraison cette semaine sur les rives du lac: vendredi. A partir de la semaine prochain: mardi, jeudi, samedi.

Poulets nourris au lait
Chapons fantastes
Canards du lac Brome

SPECIAL EN POISSON

Morue fraîche en tranches, la livre 15

Poulets à griller nourris au lait.

Jeunes oies
Volailles fraîches tuées

Stanford's Limited
128 Mansfield Street
12 Telephones-Uptown 6300

Feuilleton du "DEVOIR"

POUR LE FOYER

par Claude Bellecombe

27

(Suite)

Le trouble de Monique grandissait. Ses yeux se mouillaient de larmes. Elle voulait parler, mais l'émotion qui l'étreignait ne le lui permettait pas.

Jean se méprit à son silence. Il eut un refus.

Monique!... Mademoiselle! dit-elle d'une voix étranglée et je donc été trop présomptueux de croire que vous pourriez m'aimer?...

La jeune fille se recassait. Avec un sourire qui parut divin au pauvre Jean, elle lui tendit la main.

— Venez à mon père, dit-elle. C'est devant lui que je veux vous

répondre.

Ils n'eurent pas loin à aller pour retrouver M. Maurelle. Celui-ci ne se méprit pas à l'expression du visage de sa fille. C'était bien l'amour qui l'illuminait ainsi de radieuses lueurs.

— Père, dit-elle en l'abordant, je l'ai aimé sans le savoir, parce qu'il est comme vous deviez être quand vous avez épousé ma mère.

Le père embrassa sa fille.

— Ma petite Monique, je souffrirai de te perdre, mais je te donnerai à Jean sans arrière-pensée parce que je le sais digne de toi.

Jean et Monique sont fiancés.

Mme Maurelle, toujours amie des fêtes et de la représentation, avait vainement insisté pour faire de ces fiançailles le prétexte d'une brillante réception. Les jeunes gens, soutenus en cela par M. Maurelle, avaient préféré en rester à la stricte intimité et, sans faire un secret de ce projet d'union, ne le confier qu'aux amis les plus proches.

Le départ de Jean, restant fixé à la fin du mois d'avril, il ne pouvait être question de célébrer, avant ce départ, le mariage qui se trouverait ainsi ajourné au prochain retour du jeune homme, c'est-à-dire en février ou mars.

Pendant ce premier séjour Jean étudierait les ressources du pays et préparerait, pour sa jeune femme, une installation convenable.

Comme ils passèrent vite les jours heureux des fiançailles! Et comme elles s'enfuirent rapides les heures qui s'égrainaient les unes après les autres!

Plus que quinze jours pour Jean à passer en France et sur ces quinze jours, il faut que le jeune homme fasse un court voyage à Paris, pour y recevoir diverses instructions relatives au poste qu'il va occuper en

Russie.

Il doit rentrer de Paris en passant par l'Auvergne et donner quelques-unes de ses dernières journées à sa vieille tante.

Malgré l'affection qu'il porte à celle qui lui a servi de mère et la joie qu'il éprouve chaque fois qu'il revient dans le "home" modeste où il se sent chez lui, le jeune homme se sépare avec peine de sa fiancée, auprès de laquelle il ne se retrouvera plus que pour un adieu hâtif, avant son départ.

Mais à peine était-il arrivé à Paris qu'un télégramme lui arriva de la Tronche.

— Revenez directement ici à votre retour de Paris. Modification apportée à votre voyage d'Auvergne. Vous donnerai explications à votre arrivée.

Sans comprendre grand chose à ce changement, Jean télégraphia qu'il s'y conformerait.

L'explication promise l'attendait au retour dans la personne de Mlle Darbel.

Répondant à l'invitation que M. Maurelle lui avait faite, à l'insu de son neveu, la vieille demoiselle avait accepté de venir passer quelques jours sous ce toit où on l'ai-

mait déjà à cause de Jean, où on l'aima sans tarder pour elle-même.

Dès le premier abord il y eut entre elle et Monique une sympathique entente et, quand elle repartit pour sa tranquille petite ville, Mlle Darbel récita, sans le savoir, les paroles dont M. Maurelle s'était servi envers sa fille à l'égard de Jean.

— Mon petit Jean, avait-elle dit, je pars heureuse et je pourrai mourir tranquille. Tu as choisi une femme digne de toi.

Trois jours plus tard Jean partait pour la Russie.

A la gare, M. Maurelle accompagnée de sa femme et de sa fille vint une dernière fois lui serrer la main.

— Écrivez-moi souvent, mon cher Jean et longuement, cela nous fera plaisir à tous. Si je manquais parfois du temps nécessaire pour vous répondre, je pense que ma fille ne le refuserait pas de le faire pour moi.

On fermait les portières, Jean serrant à la hâte les mains tendues vers lui se disposait à enjammer le marche-pied lorsque M. Maurelle pousa doucement Monique vers lui:

— Vous n'allez pas partir sans embrasser votre fiancée, je pense.

Très ému, Jean effleura d'un baiser le visage que, non moins émue, la jeune fille penchait vers lui et, la retenant un instant dans ses bras, il lui murmura tout bas: — A mon prochain départ, je ne m'en irai pas seul... vous serez mienne alors. mon amie, et j'emporterai mon trésor.

— En attendant, Jean, vous emportez mon cœur.

Le train s'ébranlait, quelques portières ouvertes devant des voyageurs attirés, claquant bruyamment. Jean, penché hors du train qu'il emportait, salue une dernière fois le groupe ami. Il était déjà loin que Monique le suivait encore des yeux.

Jean était parti pour huit longs mois.

IX

Après l'agitation émue des dernières semaines le calme renaît à la villa de la Tronche.

Monique suit par sa pensée le cher voyageur dont les longues lettres arrivent affectueuses et fidèles pour combler le vide de l'absence. Elle revit les heures écoulées et s'étonne qu'aussi peu de jours aient suffi pour transformer sa vie et l'éclaircir d'une lueur nouvelle.

Elle est fiancée!... Dans quelques mois, l'élu de son cœur viendra

l'enlever à ceux qu'elle a aimés par-dessus tout jusqu'ici, et, telle est la force de ce sentiment nouveau dont tout son être est pénétré que, malgré le trouble éprouvé à la pensée de quitter les siens, elle est heureuse quand même.

Le temps est long encore, qui reste à s'écouler avant le mariage, cependant Mme Maurelle trouve à peine que cela soit de trop pour les préparatifs dont elle est ravie d'occuper. Cette activité-là lui plaît et elle commence à courir les magasins, les ateliers, à s'enquérir du trousseau, à combiner des toilettes inédites. Il faut que tout soit bien! Que tout soit beau! Il n'a qu'à la laisser faire et l'on verra.

Monique, amusée par cette exaltation, se prête avec complaisance à ces démarches, elle y trouve même du plaisir. Mais elle défend cependant les heures de sa journée contre les empiétements de sa belle-mère, car elle veut jouir pleinement des siens tant qu'elle est encore avec eux. Elle quitte le moins qu'elle peut son père et les enfants.

(A suivre.)

"POUR LE FOYER", un volume broché de 120 pp. est en vente au prix de 30 sous franco au Service de librairie du Devoir, boîte postale 4020, Montréal.

Ce journal est imprimé aux Nos 338 et 339, rue Notre-Dame Est, Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), GEORGES BELLECOMBE, administrateur et propriétaire.

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHÉ DES VIVRES

Le tableau suivant indique les arrivages de beurre, de fromage et d'œufs, à Montréal, pour la journée d'hier, le mardi précédent et le jour correspondant d'an dernier:

	1925	1924
Beurre, cotta	286 1512	1046
Fromage, meules	3785 2457	1481
Oeufs, caisses	4976 5772	4061

LES PRIX DE GROS

Voici quelques prix de gros que nous avons obtenus, ce matin, pour les farines, chez Elzébet Turgeon, 3614, rue de la Trinité, pour les œufs, le beurre, le fromage, le miel, le saindoux, chez Z. Limoges et Cie, 20, rue William; pour les pommes de terre, chez A. Lalonde, 22-24, place Jacques-Cartier.

FAIRINE

Par baril, 2 sacs:

1ère qualité	\$9.40
2ème qualité	\$8.90
Porte à boulanger, le baril	\$8.70
Farine à pâtisserie	\$8.25

Voici les prix cotés par la maison Elzébet Turgeon:

Gra. blanc, 50 lbs	\$34.25
Gra. blanc, 100 lbs	\$28.25
Sou, 100 lbs	\$26.25

LES ENGRAIS ALIMENTAIRES

Voici les prix cotés par la maison Elzébet Turgeon:

OEUPS

Deufs Chantecleire

Extra frais

Premiers frais

Seconds frais

BEURRE

Beurre frais

Crémierie no 1

Crémierie no 2

En bloc de 1 livre

Crémierie no 1

Crémierie no 2

FROMAGE

Port à la meule

Au moreau

Doux, à la meule

Au moreau

Oka

SAINDOUX

En sauto

En sauto

Saindoux composé

En sauto

En sauto

MIEL

Miel coulé

Brun, en sauto de 60 livres, la

livre

Brun, sauto de 5 lbs, la livre

11s. Blanc, caniste de 5 lbs, la livre

15s. caniste de 2 lbs 1/2, la livre

15s. caniste de 2 lbs 1/2, la livre

PRODUITS DE L'ERABLE

Sirup, le gallon

surve, la livre

de 19, 20 et 22s.

POMMES DE TERRE

Pommes de terre du bas Saint-

Laurent, 60s, le sac de 90 lbs; pommes

de terre du Nouveau-Brunswick, le sac

de 90 livres, 65s sous

au char, livrées à Montréal; elles se

revendent 90s, les 100 livres.

Les pommes de terre de l'île du

Prince Edouard se vendent 85s,

et 90s, par 90 livres aux wagons.

Elles se revendent \$1.00 et \$1.10 les

10 livres.

Les prix du sucre à la baisse

La Canada Sugar Refineries a

annoncé une diminution de 10 cts

par cent livres pour toutes les qua-

lités de sucre. Le sucre granulé ty-

pe se vend maintenant \$6.65 le

cent livres.

Canadian Consolidated Rubber Company

L'assemblée générale annuelle

des actionnaires de la Canadian

Consolidated Rubber Company, li-

titée, hier, n'a été qu'une affaire

de routine. Le rapport financier a

été présenté et adopté. Les direc-

teurs ont été réélus sans change-

ment. Ce sont MM. C. B. Segar, H.

E. Sawyer, E. Hopkinson, H. Stur-

art Hotchkiss, sir Charles B. Gor-

don, Lt-col. Herbert Molson, E. W.

Nesbitt, Lt-col. Allan A. Magee, Ross

H. McMaster, W. A. Eden, G. W.

Charles, V. E. Mitchell, K.C.; A. D.

Phorson, W. Binmore.

Le chargement ferroviaire

Le chargement ferroviaire au Ca-

nada, pendant la semaine terminée

le 18 avril, a été de 49,855 wagons,

une augmentation de 4,628 wagons

comparativement à la semaine cor-

respondante l'an dernier. Il faut

tenir compte cependant que le

chargement ferroviaire pendant

deux de ces semaines a été affecté

par le congé du vendredi saint, le

10 avril 1925 et le 18 avril 1924.

LES RECETTES DU PACIFIQUE

POUR LE PREMIER TRIMESTRE DE L'ANNEE LES RECETTES NETTES DIMINUENT DE \$593,366 COMPARATIVEMENT A L'AN DERNIER — DIMINUTION POUR LE MOIS DE MARS

Au cours du mois de mars, les recettes nettes du Pacifique-Canadien ont encore diminué et pour le premier trimestre de l'année elles indiquent une diminution de \$593,366. Comme les rapports hebdomadaires le faisaient prévoir, les recettes brutes de mars indiquent une diminution de près de deux millions de dollars sur mars 1924. Il y a cependant l'amélioration saisonnière sur janvier et février. La réduction des dépenses d'exploitation a été forte, mais elle est encore en deçà de la diminution des recettes par près de \$400,000. C'est la première fois depuis 1918 que les dépenses du mois de mars soient si basses.

Voici les chiffres pour le mois de mars et pour le premier trimestre, avec comparaison:

	1925	1924	Dim.
Brutes	\$12,831,546	\$14,812,927	\$1,981,380
Mars	\$10,814,334	\$12,302,138	\$1,487,794
Nettes	2,117,212	2,510,798	393,586
Pour le premier trimestre:			
Brutes	\$36,614,770	\$41,288,482	\$4,673,712
Mars	\$32,759,089	\$36,839,434	\$4,080,345
Nettes	3,855,681	4,449,048	593,366

Voici les recettes brutes et nettes de chaque mois, depuis le commencement de 1922:

	Brutes	Nettes
1922	\$12,831,546	\$2,117,212
Janvier	11,786,710	1,154,700
Février	11,896,513	583,768
Mars	10,814,334	2,117,212
1923		
Janvier	15,690,171	3,729,301
Février	18,100,945	6,029,881
Mars	19,833,580	7,922,177
1924		
Janvier	15,473,983	4,547,645
Février	14,224,121	3,168,590
Mars	14,888,677	2,539,561
1925		
Janvier	15,135,033	2,459,649
Février	14,426,679	1,726,469
Mars	13,868,121	1,754,917
1926		
Janvier	14,812,227	2,510,798
Février	13,683,123	1,677,849
Mars	13,302,432	860,369

OPERATIONS DE LA MATINEE

(Cours fournis par la Maison L.-G. Beaubien & Cie.)

BOURSE DE MONTREAL

DE 10 A 11 H. A.M.

Steel of Canada, 70 à 84

Bed Telephone, 80 à 84

Brazilian Traction, 30 à 32 1/2

Canadian Industrial, 20 à 25

Consolidated, 20 à 25

Canada Steamship, 10 à 15

Laurentide, 20 à 25

Prior, 10 à 15

Shawinigan, 85 à 137 1/2

Atlantic Sugar, 45 à 23 1/2

Domestic Textile, 10 à 15

Can. Steel Foundry, 2 à 8

Can. Steel Foundry, 2 à 8

Canadian Woolen, 10 à 15

Domestic Textile, 10 à 15

Dom. Tramways, 2 à 10

Atlantic, 30 à 40

Laurentide, 20 à 25

Wood, 40 à 50

Asbestos, 100 à 94

Domestic, 35 à 106 à 100 1/2

St. Maurice, 15 à 84

Obligations du gouvernement canadien

(Cotes fournis par L.-G. Beaubien & Cie.)

BONS DE LA VICTOIRE

1944: 96.60 acheteur; 76.70 vendeur.

1927: 101.65 acheteur; 103.10 vendeur.

1927: 101.65 acheteur; 103.10 vendeur.

1928: 100.75 acheteur; 100.05 vendeur.

1928: 100.75 acheteur; 100.05 vendeur.

1934: 103.90 acheteur; 104.20 vendeur.

1937: 103.90 acheteur; 104.20 vendeur.

1937: 103.90 acheteur; 104.20 vendeur.

1937: 103.90 acheteur; 104.20 vendeur.

1937: 103.90 acheteur; 104.20 vendeur.

1937: 103.90 acheteur; 104.20 vendeur.

1937: 103.90 acheteur; 104.20 vendeur.

1937: 103.90 acheteur; 104.20 vendeur.

1937: 103.90 acheteur; 104.20 vendeur.

1937: 103.90 acheteur; 104.20 vendeur.

1937: 103.90 acheteur; 104.20 vendeur.

1937: 103.90 acheteur; 104.20 vendeur.

1937: 103.90 acheteur; 104.20 vendeur.

1937: 103.90 acheteur; 104.20 vendeur.

1937: 103.90 acheteur; 104.20 vendeur.

1937: 103.90 acheteur; 104.20 vendeur.

1937: 103.90 acheteur; 104.20 vendeur.

1937: 103.90 acheteur; 104.20 vendeur.

1937: 103.90 acheteur; 104.20 vendeur.

1937: 103.90 acheteur; 104.20 vendeur.

1937: 103.90 acheteur; 104.20 vendeur.

1937: 103.90 acheteur; 104.20 vendeur.

1937: 103.90 acheteur; 104.20 vendeur.

1937: 103.90 acheteur; 104.20 vendeur.

1937: 103.90 acheteur; 104.20 vendeur.

1937: 103.90 acheteur; 104.20 vendeur.

1937: 103.90 acheteur; 104.20 vendeur.

1937: 103.90 acheteur; 104.20 vendeur.

1937: 103.90 acheteur; 104.20 vendeur.

1937: 103.90 acheteur; 104.20 vendeur.

1937: 103.90 acheteur; 104.20 vendeur.

1937: 103.90 acheteur; 104.20 vendeur.

1937: 103.90 acheteur; 104.20 vendeur.

1937: 103.90 acheteur; 104.20 vendeur.

1937: 103.90 acheteur; 104.20 vendeur.

1937: 103.90 acheteur; 104.20 vendeur.

1937: 103.90 acheteur; 104.20 vendeur.

1937: 103.90 acheteur; 104.20 vendeur.

1937: 103.90 acheteur; 104.20 vendeur.

1937: 103.90 acheteur; 104.20 vendeur.

1937: 103.90 acheteur; 104.20 vendeur.

1937: 103.90 acheteur; 104.20 vendeur.

1937: 103.90 acheteur; 104.20 vendeur.

1937: 103.90 acheteur; 104.20 vendeur.

1937: 103.90 acheteur; 104.20 vendeur.

1937: 103.90 acheteur; 104.20 vendeur.

1937: 103.90 acheteur; 104.20 vendeur.

1937: 103.90 acheteur; 104.20 vendeur.

1937: 103.90 acheteur; 104.20 vendeur.

1937: 103.90 acheteur; 104.20 vendeur.

1937: 103.90 acheteur; 104.20 vendeur.

1937: 103.90 acheteur; 104.20 vendeur.

1937: 103.90 acheteur; 104.20 vendeur.

1937: 103.90 acheteur; 104.20 vendeur.

LA MATINEE A LA BOURSE

UNE SEANCE DE HAUSSE. — LE MONTREAL POWER, LE DOMINION TEXTILE, LE PRICE BROS, LE DOMINION BRIDGE, LE BRAZILIAN, L'ATLANTIC SUGAR EN PROFITENT.

Le marché était ce matin un peu plus actif qu'hier et la cote avait une tendance évidente à s'améliorer.

Les valeurs textiles se sont mises en vedette par leur vigueur. Le Dominion Textile, le plus actif, est monté de 1 point 1/2; le Converter, recherché tout autant mais moins offert, est monté de deux points. Les autres du même groupe les Canadian Woolens, en particulier, ont réalisé des gains appréciables.

Le Montreal Power s'est mis à monter en même temps que les titres de la cote s'est avancé à 178 1/2 et il a fermé à 178, un gain de deux points comparativement à hier.

Les papiers sont plutôt négligés actuellement. Le Price Bros était le plus en vue ce matin par une avance de deux points.

Le Consolidated Smelting est recherché; son cours est monté de 68 1/2 à 70 pour clore à 69 1/2.

Le Brazilian, le Dominion Bridge, l'Atlantic Sugar, ordinaire ont réalisés des gains de fractions.

Parmi les valeurs faibles de la liste on relève les deux Asbestos qui ont perdu, l'action commune 1 point 1/2, comparativement à hier soir. Le National Breweries, peu actif, a cédé trois quarts de point et le Dominion Glass, par sympathie, a flechi d'un point. La préférence Steamship était faible.

OPERATIONS DE LA MATINEE

(Cours fournis par la Maison L.-G. Beaubien & Cie.)

BOURSE DE MONTREAL

DE 10 A 11 H. A.M.

Steel of Canada, 70 à 84

Le conseil approuve le referendum

APRES UN DEBAT ASSEZ AGERBE, LES ECHEVINS SE RALLIENT A LA MOTION SANSEGRET, M. DUBREUIL EXCEPTE — LES RUELLES SONT LA VUE DE PREFERENCE AUX RUES DES QUARTIERS EXCENTRIQUES — DIVERS

Une tempête a failli éclater au conseil municipal, hier après-midi, n'eût été l'intervention du maire Duguet qui a pacifié les esprits. M. Dubreuil est responsable de l'incident, car il a accusé l'administration actuelle de ne plus avoir la confiance des contribuables, déclaration qui a provoqué une vive réplique et de gros mots de la part de MM. Vaillancourt, Savard et Legault.

M. Savard est allé jusqu'à dire que "l'électorat a été empoisonné par des individus qui n'avaient pour but que de faire de l'argent. Le referendum fournira l'occasion de faire connaître aux électeurs ce qu'est l'administration municipale et nous serons à l'aise pour leur fournir des explications. Mais chose certaine, nous ne serons pas la pour — je me servirai d'une expression extra-parlementaire — "emplir et bourrer" les citoyens de Montréal comme la chose a été faite par Mes Brossard et Lanctôt".

Toute l'affaire a jailli lorsque M. Sansregret a présenté sa motion sur le referendum, motion couchée dans les termes suivants: "Il est proposé par M. Sansregret, appuyé par M. Legault, que le Comité exécutif soit prié de prendre les mesures nécessaires pour que soit soumis aux propriétaires fonciers, conformément à la loi, un ou des règlements pourvoyant à un ou plusieurs emprunts pour l'exécution de travaux permanents."

"Et que, en même temps, une commission composée des échevins Brodeur, O'Connell, Mongeon, Bédard et Vaillancourt, ainsi que des propriétaires fonciers, avec pouvoir de s'adjoint, soit constituée pour recevoir des membres du Conseil toutes suggestions relatives à l'exécution de travaux permanents jugés par eux nécessaires, et soumettre ensuite au Conseil la liste de ces divers travaux."

M. Turcotte propose en amendement que tous les échevins fassent partie de cette commission, qui les intéressent jusqu'à un certain degré. Et M. Sansregret de lui répondre qu'il avait l'intention d'envoyer des avis de convocation à tous les membres du conseil, à chacune des réunions de la commission.

A ce moment, M. Dubreuil fait entendre sa protestation: "A quel sert, dit-il, de tenir un referendum et de dépenser \$50,000 pour rien, parce que je crois que l'administration actuelle n'a pas la confiance des citoyens de Montréal. L'opinion publique crie contre l'administration et lui est absolument antipathique. Un referendum avec une administration nouvelle, j'en suis, mais pas un referendum avec l'administration actuelle!"

M. Vaillancourt, hors de ses gonds, lui crie que la population a parfaitement confiance en l'administration actuelle, du moins dans son quartier. Le maire le rappelle à l'ordre et le prévient de ne pas interrompre M. Dubreuil qui est dans son droit.

Et M. Dubreuil continue: "N'en déplaise à quelques-uns de mes collègues, dit-il, je dirai ce que je pense. Je ne veux pas plus parler du quartier Mercier que d'autres, mais du sentiment général dans la population de Montréal qui est tout à fait antipathique à l'administration actuelle. On a débatté à satiété sur les frais de l'enquête, disant que c'était une dépense inutile, et maintenant on vient nous proposer un referendum qui coûtera au moins \$50,000 et qui ne sera d'aucune utilité. Si nous n'avons pas d'élections, il est inutile de tenir un referendum en un temps où le public n'a pas confiance dans l'administration. Je suis opposé au referendum proposé."

M. Vaillancourt se lève aussitôt: "Je ne vois pas pourquoi, dit-il, on vient affirmer ici que l'opinion publique n'a pas confiance dans l'administration actuelle; l'opinion publique n'est pas opposée à l'administration. J'appartiens à ce conseil, à l'administration actuelle et je suis fier d'y appartenir."

Comme explication, M. Legault remarque qu'il n'appartient pas au conseil de choisir un mode d'administration: c'est un droit de l'électorat et il s'en est prévalé lors du referendum sur la cédale B.

M. Dubreuil réitère de nouveau son opposition et soumet que le referendum serait à sa place le jour des élections générales en avril prochain; il suggère même que l'on devance les élections de deux ou trois mois, afin que les travaux puissent être commencés dès les beaux jours du printemps.

A ce moment, M. Savard applique son sillon sur la tête de M. Dubreuil et l'accuse avec ses amis d'empoisonner l'opinion publique. Il le prend vivement à partie et le brosse avec vigueur.

Le maire intervient pour démontrer la nécessité du referendum, en face des travaux urgents qui s'imposent. Et la motion est adoptée dans le sens de l'amendement Turcotte, à l'unanimité des voix, moins celle de H. Dubreuil, seul dissident.

L'ENTRETIEN DES RUELLES

Un autre débat qui a surgi comme un coup de surprise, c'est celui que M. Trépanier a provoqué en proposant la motion suivante: "Attendu que, pour que les ruelles, et comme conséquence naturelle, la ville en générale, soient dans de bonnes conditions hygiéniques, il est nécessaire qu'elles soient non seulement pavées, mais aussi éclairées et nettoyées;"

Attendu que la ville doit, à cette fin, pour encourager les propriétaires intéressés à faire paver les ruelles, leur donner la garantie qu'elles seront ensuite éclairées et nettoyées convenablement;

Attendu que, pour en arriver à cette fin, il est opportun que les ruelles appartiennent à la ville;

Il est proposé par l'échevin Trépanier, appuyé par l'échevin Gagnier, que le comité exécutif soit

prié d'étudier l'opportunité d'inscrire dans le registre des rues publiques toutes les ruelles qui auront été pavées aux frais des propriétaires riverains et de pourvoir ensuite au nettoyage et à l'éclairage convenables de telles ruelles."

M. Desroches déclare, au nom du comité exécutif, que toutes ruelles pavées étaient lavées et nettoyées par la ville; la ville ne les éclairait pas dans le moment à cause des frais onéreux que cette amélioration entraînerait.

La déclaration de M. Desroches soulève l'indignation de M. Vaillancourt: "Puisque vous nettoyez et lavez les ruelles du centre de la ville, dit-il, pourquoi dans ce cas ne nettoie-t-on pas les rues?"

Je crois qu'il n'est pas passé une seule laveur dans les rues depuis qu'il existe. M. Desroches nous dit que les ruelles sont lavées. Alors, comment va-t-il pouvoir expliquer mes électeurs que ces ruelles ne sont, quand les rues du quartier Mercier ne le sont pas? J'ai demandé de laver les rues une fois par mois; on m'a répondu qu'on n'avait pas de laveur. Eh! bien, je vais en demander deux fois par semaine. Qu'on arrose nos rues avant de gaspiller l'eau dans les ruelles."

M. Legault réclame aussi le nettoyage des rues, et M. Quintal demande que toutes les ruelles soient éclairées, qu'elles soient pavées ou non.

A ce moment, M. Turcotte donne un démenti à la déclaration de M. Desroches. Dans son quartier, il y a deux ruelles pavées depuis un an; et jamais, dit-il, les balayeurs n'y ont passé, encore moins les arroseuses de la ville.

"Il fallait les demander, rétorque M. Desroches. C'est ce que j'ai fait, lui réplique M. Turcotte, et le chef du service de la voirie m'a répondu qu'il ne pouvait rien faire, sans des ordres du comité exécutif."

La motion Trépanier est ensuite adoptée.

L'UNION DE LA POLICE

Au chapitre des interpellations, M. Trépanier pose au comité la question suivante: "Je voudrais savoir si l'exécutif a l'intention d'en appeler du jugement de l'honorable juge Goderé relativement à l'union de police."

"C'est déjà fait, déclare l'échevin Desroches en souriant. Un peu plus tard, M. Dubreuil voulait savoir où le comité exécutif était rendu avec l'étude du rapport Goderé."

"Nous l'étudions", se contenta de répondre l'échevin Desroches.

DIVERS RAPPORTS

Le comité exécutif a soumis 79 rapports au conseil, dont un grand nombre pour recommander des travaux de pavage, de trottoirs et d'égouts. Le conseil les a approuvés sans difficulté.

Les crédits s'élèvent à la somme de \$757,663, dont \$619,500 pour des pavages, \$128,943 pour des trottoirs et \$9,220 pour des égouts. A cela, il faut ajouter \$31,339 pour des appropriations dans le quartier Ahuntsic.

Les plus forts crédits sont les suivants: \$130,400 pour le pavage du boulevard Crémazie dans le quartier Villier; \$82,700 pour le pavage de la rue Saint-Zotique, quartier Montcalm; \$80,800 pour le pavage de la rue Parthenais, quartier Montcalm; \$51,990 pour le pavage de la rue Saint-Paul, quartier Sainte-Anne; \$51,150 pour le pavage de la rue Joliette, quartier Préfontaine; \$30,740 pour la construction de trottoirs sur le boulevard Crémazie, quartier Villier.

M. Vaillancourt a retiré sa motion en faveur de l'établissement d'un cimetière juif dans l'est de la rue Sherbrooke, et l'affaire est rayée du feuilleton.

Le contrat pour la fourniture de 150,000 pavés de granit est octroyé à M. Joseph Brunet au prix de \$13,350.

Au sujet de la carte électorale, M. Trépanier a proposé que la commission électorale, nommée le 29 septembre 1924 pour étudier les manœuvres frauduleuses en temps d'élection, soit de nouveau reconstituée, afin de faire rapport sur l'établissement d'une carte d'identité pour chaque électeur.

UN CREDIT DE 300 MILLIONS

LES AMERICAINS ACCORDE- RONT CE CREDIT A LA GRANDE-BRETAGNE — LA LIVRE STERLING MONTE.

New-York, 29 (S.P.A.) — La décision de la Grande-Bretagne de rétablir l'étalon d'or a été suivie ici par une avance de la livre sterling à \$4.84, soit près de trois sous plus élevé qu'avant de connaître cette nouvelle. La livre n'est donc plus que de 2 1/2 sous en bas du pair.

Un autre facteur qui a contribué à favoriser cette avance a été la nouvelle que le gouvernement britannique a négocié un crédit de 300 millions aux Etats-Unis, dont 100 millions seront fournis par la maison J.P. Morgan et 200 millions par la Federal Reserve Bank de New-York en coopération avec d'autres banques de la Réserve. Ce crédit énorme permettra à la Grande-Bretagne de garder son or lorsqu'elle change la livre sera temporairement dévaluée.

Le florin hollandais a touché le pair, soit 40.20 sous à la fin de l'après-midi. Cette avance est due à la nouvelle que les Pays-Bas rétabliront l'étalon d'or dès aujourd'hui.

Les autres devises européennes se sont aussi améliorées. Le franc français s'est élevé à 5.21 1/2 sous.

Le Canada a pratiquement l'étalon d'or

Ottawa, 29 (S.P.G.) — "Le Canada a pratiquement l'étalon d'or comme base depuis quelque temps", a déclaré le ministre Intérieur des finances, M. Robb en commentant le discours du budget de M. Winston Churchill aux communes britanniques. Il a dit que le conseil des ministres n'a pas considéré la position du Canada à cet égard, mais qu'au point de vue pratique toute notre circulation fiduciaire est basée sur l'or.

Les petites superstitions

CAUSERIE DE M. LE CHANOINE COUBE HIER SOIR A SAINT-SULPICE

M. le chanoine Coube a continué hier soir sa série de conférences à la salle Saint-Sulpice. Il a parlé des petites superstitions.

La superstition consiste à attribuer à certains objets, actes ou rites, des pouvoirs surnaturels qu'ils n'ont pas. Il convient de distinguer entre les superstitions. Car il y a les grandes superstitions, celles qui ont plongé des millions d'hommes dans l'erreur, le fétichisme qui prosterne l'Asiatique devant de grimaçantes figures, le bouddhisme et le brahmanisme.

Il y a aussi les petites superstitions, moins nocives celles-là parce qu'elles dénotent chez ceux qui s'y prêtent plus de sottise que de pèché. Elles se matérialisent en des amulettes, rites qui portent bonheur ou malheur. On les classe en deux catégories distinctes: les porte-bonheur et les porte-malheur.

Les objets de superstition porte-bonheur sont la corde de pendu, le fer à cheval, un cochon en or ou en pierres précieuses porté en breloque, le trèfle à quatre feuilles, le sou percé. Les indigènes africains recherchent les dents de crocodile ou la peau de serpent. Les Égyptiens portent en collier des scarabées de pierres précieuses. Notons aussi le fameux œil mystique et enfin le grand et illustre mot Abracadabra fort en honneur chez les Hébreux et surtout les Orientaux. On sait que le mot Abracadabra a toute sa vertu lorsqu'on peut l'écrire en triangle de façon à ce qu'on puisse lire en tous sens. Enfin il y a le chiffre 13 et le mot vendredi.

Sous le ridicule de ces superstitions répandues surtout parmi les athées et les incroyants, se dégage une grande leçon. Si les hommes, même ceux qui nient Dieu, s'abaissent à ce point, c'est qu'en réalité il y a en nous une voix impérieuse qui nous crie notre faiblesse, notre dépendance et l'existence d'un pouvoir surnaturel et supérieur.

En réalité l'objet de superstition n'a aucune puissance, tout d'abord parce que fait de matière inerte incapable de mouvement et d'énergie. En second lieu Dieu ne lui a conféré aucune puissance puisque Lui-même défend la superstition.

Il est vrai que l'Église attribue aux reliques, aux médailles, un pouvoir religieux. Mais il faut remarquer que ce pouvoir est simplement une grâce spirituelle, et qu'elle n'est que le symbole tangible d'un culte spirituel et qu'elle n'a de valeur que comme tel.

M. l'abbé Olivier Maurault en remerciant le confrencier a rappelé dans quelles circonstances s'était fondé le premier foyer pour jeunes filles en 1910. Plus tard comme les filiales rayonnaient et prenaient le nom de Foyer de la Jeune fille, l'Association a pris le nom d'Association Catholique Féminine. Cette dernière comprend un cercle social, un bureau de renseignements, une revue mensuelle, une bibliothèque, un cercle d'études, des cours du soir, une caisse de dotation, un cercle de couture, une coopérative, etc.

ELECTIONS A LA "CANADIAN PRESS"

M. J. H. WOODS EST CHOSI COMME PRESIDENT — LE RADIO ET LES NOUVELLES

Toronto, 29 (S.P.C.) — Les directeurs suivants ont été élus à l'assemblée générale annuelle de la Canadian Press, hier: Colombie Anglaise: B. C. Nicholas, Victoria Times. Alberta: J. H. Woods, Calgary Herald.

Saskatchewan: Burford Hooke, Regina Leader. Manitoba: E. H. Macklin, Manitoba Free Press; M. E. Nichols, Winnipeg Tribune.

Ontario et Québec: E. J. Archibald, Montreal Star; Arthur Ford, London Free Press; Henri Gagnon, Le Soleil, de Québec; E. Norman Smith, Ottawa Journal; T. H. Preston, Brantford Expositor; John Scott, Montreal Gazette; W. J. Taylor, Woodstock Sentinel Review; et W. J. Wilkinson, Toronto Mail and Empire.

A une réunion subséquente du conseil d'administration les officiers suivants ont été élus: Président honoraire, E. H. Macklin.

Président, J. H. Woods. 1er vice-président, E. Norman Smith. 2e vice-président, G. Fred Pearson.

Gérant général et secrétaire, M. J. F. B. Livesay.

L'assemblée a adopté à l'unanimité un vote de remerciement à M. Norman Smith pour les services qu'il a rendus à l'association durant les cinq années qu'il en fut le président et c'est à la demande unanime du conseil d'administration qu'il consentit à rester en fonction comme 1er vice-président. Il a été l'hôte d'honneur hier soir à un banquet donné aux membres de la Canadian Press par le président honoraire, M. Macklin.

Parmi les questions importantes qui ont occupé l'attention des délégués hier, il importe de noter celle du radio. Conformément au contrat de la Canadian Press avec l'Associated Press, il fut strictement convenu qu'aucun membre de la Canadian Press ne pourra publier par radio des nouvelles de l'Associated Press sur lesquelles elle a fait reconnaître son droit de priorité. On pourra publier par radio les nouvelles locales du jour ou de la nuit suivantes que le journal est publié le matin ou le soir.

Dégâts à la boulangerie Martin

Un incendie a ravagé hier la boulangerie J. Martin, 119, rue Brewster. Plusieurs familles ont dû s'enfuir dans la rue en vêtements de nuit. Les dommages sont considérables.

La chorale de Lachine

Ce soir à 8.30 heures, la chorale des Saints Anges de Lachine, donnera un concert mi-sacré mi-profane à la salle des Chevaliers de Colomb, 352 Sherbrooke Est.

Les paquebots attendus samedi

CE SONT LE "MINNEDOSA" ET LE "MARLOCH". — DIMANCHE MATIN LE "LETITIA" ET L'"ANTONIA". — ACCOSTERONT A MONTREAL.

Le "Minnedosa", du Pacifique Canadien, venant d'Anvers, de Southampton et de Cherbourg, doit arriver à Québec à huit heures vendredi soir et à Montréal à sept heures samedi soir.

Le "Marloch", du Pacifique Canadien, venant de Glasgow et de Belfast, doit arriver à Québec samedi matin et à Montréal samedi soir.

Le "Letitia", de la compagnie Anchor-Donaldson, venant de Glasgow, de Moville et de Liverpool, doit arriver à Québec samedi après-midi et à Montréal dimanche matin.

L'"Antonia", de la compagnie Cunard, venant de Southampton, de Cherbourg et de Queenstown, doit arriver à Québec samedi après-midi et à Montréal dimanche matin.

Le "Montclare", du Pacifique Canadien, venant de Liverpool et de Queenstown, doit arriver à Québec dimanche et à Montréal lundi matin.

Le "Maracaibo", de la "Red Line", venant de San Juan, arrive à New-York aujourd'hui.

Le "Thuringia", de la "United American Line", venant de Hambourg, arrive à New-York aujourd'hui. Ce paquebot a fait escale à Halifax.

L'"Arabic", de la compagnie White Star, venant de Hambourg et de Cherbourg, doit arriver à New-York demain. Ce paquebot fait escale à Halifax.

Le "Berengaria", de la compagnie Cunard, venant de Southampton, doit arriver à New-York vendredi.

La "Savoie", de la Compagnie générale transatlantique, venant du Havre, doit arriver à New-York vendredi.

LA MARINE MARCHANDE CANADIENNE

Le "Canadian Carrier", venant des Antilles, est arrivé à Montréal hier.

Le "Canadian Inventor" a appareillé à Panama le 27 et s'est mis en route pour Montréal.

Le "Canadian Spinner", parti de Vancouver, est arrivé à Melbourne le 28.

Le "Canadian Voyager", parti de Vancouver, est arrivé à Sydney le 28.

Le "Canadian Coaster" a appareillé à Nanaimo et s'est mis en route pour Vancouver le 26.

Le "Canadian Conqueror" est arrivé à Dunedin le 25.

LE "MEGANTIC"

Le Megantic, de la compagnie White Star-Dominion, est arrivé à Montréal hier soir. Ce paquebot venant de Glasgow et de Belfast, il amenait 114 passagers de cabine. Les 427 passagers de troisième classe Megantic ont débarqué à Québec quand le paquebot a fait escale à ce port.

NOUVELLE COMPAGNIE

Une nouvelle compagnie de navigation vient de se former sous le nom de Confederation Shipping Corporation. Les navires de cette compagnie feront le service du St-Laurent et des grands lacs.

Au club Saint-Denis

Lundi, le 4 mai 1925, à sept heures et demie le club Saint-Denis recevra à dîner M. le baron de Vitrolles, consul général de France, Monseigneur Georges Gauthier, évêque de Montréal, et ceux de ses membres qui ont été honorés par le gouvernement de la république française lors des deux dernières promotions.

MM. le sénateur C.-P. Beaubien, commandeur; L.-A. Taschereau, officier; Juge Gonzalve Desaulniers, officier; le sénateur J.-M. Wilson, chevalier; docteur Gustave Archambault, chevalier; Dr A.-H. Desloges, chevalier; Dr J.-E. Dubé, chevalier; Dr Endore Dubau, chevalier; Dr Paul Ostiguy, chevalier; Dr Paul Villard, chevalier.

VOYEZ NOTRE BEL ETALAGE DE Poêles à Gaz "REGENT"

Nous vendons les poêles "REGENT" parce que nous savons que ce sont les meilleures valeurs qui peuvent être offertes au public. Les

POELES "REGENT"

vous accordent toutes les commodités et ajoutent à l'apparence de votre cuisine.

Conditions les plus faciles en ville

Les poêles à gaz Regent sont des placements. Non pas des spéculations. Achetez un "Regent" et économisez de l'argent.

9 salles de ventes commodément situées

MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER CONS.

Immeuble Power, 82 ouest, rue Craig, Main 4049.

Les tarifs océaniques

LE TEMOIGNAGE DE M. W.-T. MARLOW DU PACIFIQUE CANADIEN

Ottawa, 29 (S.P.C.) — Le comité de la Chambre chargé de faire une enquête sur les tarifs océaniques a entendu, hier, M. W. T. Marlow, agent du Pacifique Canadien pour le fret à l'étranger.

Ce témoin a déclaré que la réduction des taux pourra avoir un effet immédiatement avantageux, mais qu'à la longue les compagnies retireraient graduellement leurs navires des routes canadiennes. Il dit qu'en matière de transport, il n'existe pas, en pratique, de frontière internationale entre les Etats-Unis et le Canada, ce qui fait que la concurrence est tellement forte entre New-York et Montréal.

M. Marlow a déclaré que les compagnies canadiennes, dont la plus grande partie du fret est canadien, combattent souvent avec vigueur pour que les tarifs océaniques des ports canadiens soient raisonnables parce qu'ils ont intérêt à ce que la plus grande quantité possible de marchandises passe par ces ports. Il dit ne pas croire que les intérêts canadiens soient dominés par des intérêts américains ou britanniques. A part du grain, les ports canadiens reçoivent plus de marchandises américaines que les ports américains de marchandises canadiennes.

Il a déclaré que des taux peu élevés ne sont pas le seul facteur pour obtenir le transport de marchandises. L'exportateur veut aussi connaître ces taux d'avance afin de pouvoir établir ses prix de vente et cela ne peut être fait que s'il y a stabilité des taux.

Les compagnies canadiennes fixent elles-mêmes les taux de transport du nickel, de l'amiante, de la pulpe et les planches mais le comité canadien pour établir des taux même lorsqu'il s'agit de produits qui n'existent pas au Canada.

Lorsque des plaintes sont portées par des expéditeurs canadiens, le comité étudie la question et fait ses recommandations à New-York où la Conférence décide en définitive. Pour M. Marlow, la seule raison pour laquelle il est préférable que la conférence siège à New-York est parce que cet endroit est plus central que Montréal et que le commerce par ce port est plus considérable. Il ne voit aucune raison pour que les délibérations de la Conférence soient rendues publiques, mais il affirme qu'elles peuvent l'être sans inconvénient parce que les compagnies n'ont rien à cacher.

M. le juge Globensky, gravement malade

Sherbrooke, 28 (D. N. C.). — M. le juge Globensky est gravement malade à l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul.

L'on a

une impression de sécurité absolue en fournissant à la famille le lait Borden.

BORDEN'S Farm Products Co. Ltd. York 5857

7

7

7

7

7

7

7

7

7

7

7

7

7

7

7

7

7

7

7

7

7

TELEPHONE EST 8000 Dupuis Frères

Complets à 2 Culottes Bouffantes

pour garçons de 8 à 16 ans

6.95

Tweed fort, très jolis dessins en gris ou brun foncé. Modèle avec habit uni, ceinture tout le tour. Culottes avec agrafes "governor".

COMPLETS à 2 culottes pour garçons de 8 à 17 ans; ceinture et poches appliquées. Tweed homespun uni ou rayé tout laine; nuances: gris, beige, brun, gris et vert chiné; régulier 15.95 à 17.95 pour

12.95

Dupuis Frères-Rayon de la confection pour garçons — Au premier

COSTUMES LAVABLES

pour garçonnets de 3 à 8 ans; modèle Oliver Twist, avec ceinture et bouton de fantaisie. Duck beige fini toile de belle qualité; spécial 1.69 (1 casquette de même tissu sera donnée gratuitement avec chaque costume.)

Voiturette "Coaster" pour Garçons

Voiturettes solides en bois franc; roues caoutchoutées, genre disque 5.65

Vélocipèdes

pour garçonnets; roues caoutchoutées, celles de devant de 16 pouces 4.75

VESTONS "BLAZER"

pour garçons; nuances combinées: bleu et noir, rouge et noir et jaune et noir; poitrine: 24 à 32 1.89

Souliers pour Garçons

Veau noir ou brun ou cuir verni; modèle Brogue ou uni; forme large Blucher ou Balmoral; semelle en cuir ou en caoutchouc crêpe; talon en cuir ou en caoutchouc; pointure: 11 à 5; très spécial 2.95

1000 PAIN

de 1 1/2 lb., comprenant pains parisiens, pains longs, pains français, pains pressés, etc., très spécial 0.07 1/2

Articles pour Hommes

COMBINAISONS "ATHLETIC"

en naincheek; dos avec bande élastique; grandeurs: 34 à 44 .69